VERS UN CHEZ-SOI
la stratégie canadienne
de lutte contre l'itinérance

TOUT LE MONDE COMPTE

Un guide sur les dénombrements ponctuels au Canada

3e édition

Emploi et Développement social Canada
Employment and Social Development Canada

Canada

Tout le monde compte – un guide sur les dénombrements ponctuels au Canada – 3e édition

Vous pouvez télécharger cette publication en ligne sur le site canada.ca/publicentre-EDSC.

Ce document est aussi offert sur demande en médias substituts (gros caractères, MP3, braille, audio sur DC, fichiers de texte sur DC ou DAISY) auprès du 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un téléscripteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2019

Pour des renseignements sur les droits de reproduction :
droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca

PDF
Nº de cat. : Em12-9/2019F-PDF
ISBN : 978-0-660-32849-2

EDSC
Nº de cat. : SSD-232-10-19F

TABLE DES MATIÈRES

Au sujet de ce guide 1

Remerciements 2

1. Aperçu de l'approche canadienne du dénombrement ponctuel de Vers un chez-soi 5

Pourquoi effectuer un dénombrement ponctuel coordonné au Canada? 5

À quoi sert un dénombrement ponctuel? 6

En quoi consiste l'approche du dénombrement ponctuel canadien? 7

- Populations de base 7
- Questions de base pour la sélection et le sondage 8

Normes de participation dans le cadre du dénombrement coordonné 8

- Normes de base 8
- Normes recommandées 12

Dénombrements ponctuels et accès coordonné 13

Calendrier de mise en œuvre du dénombrement ponctuel 14

2. Calendrier de mise en œuvre 16

Établissement du plan et du calendrier du dénombrement ponctuel 16

3. Établissement d'une approche locale 21

Participation des partenaires de la communauté 21

Mobilisation des bénévoles 23

Constitution des équipes responsables du sondage et formation 24

Définition de la portée du dénombrement 25

- Dénombrement dans les refuges et les logements de transition 25
- Dénombrement dans les lieux extérieurs 26
- Ajouter aux populations de base : les systèmes publics 28
- Ajouter aux populations de base : l'itinérance cachée 29
- Populations non visées par la portée du dénombrement 29
- Observation de personnes en situation d'itinérance 30

Gestion des données 30

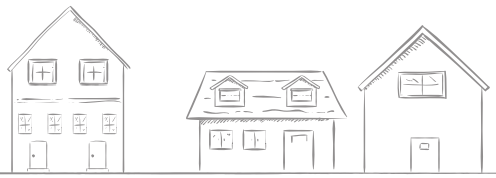

4. Sondages 32

Scénario et consentement 32

Questions de base 32

Questions de base pour la sélection 33

Questions de base pour le sondage 35

Familles et enfants 46

Ajouter aux questions de base 46

Inclure les personnes en situation d'itinérance cachée 46

Questions de sélection recommandée sur l'itinérance cachée 47

Mise en œuvre du sondage des personnes qui sont dans les refuges 47

Mise en œuvre du sondage des personnes qui ne sont pas dans les refuges 50

5. Après le dénombrement ponctuel 52

Le lendemain 52

Gestion et analyse des données 53

Stockage des données et confidentialité 53

Nettoyage des données 54

Analyse et interprétation des données 55

Dénombrement 55

Résultats du sondage 55

Transmission des résultats à EDSC 56

Communication des résultats 56

Planification du prochain dénombrement 57

Où trouver plus d'information? 59

La plateforme d'apprentissage sur l'itinérance 59

Trousse d'outils sur les dénombrements ponctuels 59

Rapports canadiens sur les dénombrements ponctuels 60

Campagne Prêt pour zéro 60

AU SUJET DE CE GUIDE

Ce guide a été élaboré par Emploi et Développement social Canada (EDSC) pour donner des lignes directrices aux communautés qui veulent participer au dénombrement ponctuel canadien. Il comprend les normes de participation, les questions de base pour la sélection et le sondage qui seront communes à toutes les communautés, de même que des lignes directrices pour la mise en œuvre d'un dénombrement ponctuel.

Les lignes directrices de ce guide ont été élaborées suite à un examen des pratiques exemplaires en matière de dénombrement ponctuel utilisées au Canada et à l'échelle internationale. Le guide tient également compte de l'apport des communautés, y compris de l'apport du groupe de travail sur le dénombrement ponctuel de la SPLI. Il s'appuie sur le travail mené par l'Observatoire canadien sur l'itinérance de même que sur celui du *Department of Housing and Urban Development* des États-Unis.

Dans cette 3e édition du Guide, les normes de base, les questions de base pour la sélection et le sondage et les lignes directrices ont été mises à jour en tenant compte de la rétroaction des communautés qui ont pris part au dénombrement ponctuel coordonné de 2018 et du Comité consultatif sur les données en matière d'itinérance.

Le guide comprend cinq sections :

1 Aperçu de l'approche du dénombrement ponctuel canadienne de Vers un chez-soi

2 Calendrier de mise en œuvre

3 Établissement d'une approche locale

4 Sondages

5 Après le dénombrement ponctuel

REMERCIEMENTS

EDSC désire reconnaître la contribution des communautés et des experts du Canada et d'autres pays qui ont fourni des conseils tout au cours de l'élaboration de l'approche pour le dénombrement ponctuel canadien.

En particulier, le Groupe de travail sur le dénombrement ponctuel et le Comité consultatif sur les données en matières d'itinérance ont joué un rôle essentiel en partageant leurs expériences des dénombrements ponctuels et leur compréhension des besoins des communautés et des personnes en situation d'itinérance. Les membres du groupe de travail sont présentés ci-dessous :

- **Alina Turner, Ph.D.**
  Turner Research and Strategy
- **Bob Hughes et Ken Salter**
  ASK Wellness, Kamloops (C.-B.)
- **Bruce Pearce**
  End Homelessness St. John's, St. John's (T.-N.-L.)
- **Jennifer Hales/Celine Mauboules**
  Ville de Vancouver, Vancouver (C.-B.)
- **Christian Méthot**
  Centre de recherche de L'Hôpital Douglas, Montréal (Qc)
- **Christina Maes Nino**
  Social Planning Council of Winnipeg, Winnipeg (Man.)
- **Cindy Sue Montana McCormack**
  Social Planning and Research Council of Hamilton, Hamilton (Ont.)
- **Courtney Defriend**
  Courtney Defriend Consulting, Nanaimo (C.-B.)
- **Darren Cooney/Della Knoke**
  Secrétariat sur l'itinérance de la province de l'Ontario
- **Erica Richmond**
  United Way Peterborough, Peterborough (Ont.)
- **Gwenda Drover**
  Newfoundland and Labrador Statistics Agency
- **James McGregor**
  Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal, Montréal (Qc)
- **Jane Henderson**
  Choices for Youth, St. John's (T.-N.-L.)
- **Jesse Donaldson**
  Observatoire canadien sur l'itinérance
- **Jesse Thistle**
  Observatoire canadien sur l'itinérance
- **Laural Raine/Joseph Stalteri/ Joey Reeder**
  Ville de Toronto, Toronto (Ont.)
- **Marcel Swain/Linda Lavalee**
  Lu'ma Native Housing Society, Vancouver (C.-B.)
- **Marie Morrison**
  municipalité régionale de Waterloo, Waterloo (Ont.)

- **Matt Thompson**
  M. Thomson Consulting
- **Rachel Campbell/Nick Falvo, Ph.D/ Meaghan Bell**
  Calgary Homeless Foundation, Calgary (Alb.)
- **Mia Burgess**
  Central Okanagan Foundation, Kelowna (C.-B.)
- **Michael Mackenzie**
  Saint John Human Development Council, Saint John (N.-B.)
- **Naomi Leadbeater/Mark Anderson/ Michelle Lemoine**
  Brandon (Man.)
- **Pierre-Luc Lortie**
  Ville de Montréal, Montréal (Qc)
- **Sarah Brown**
  Youth Leadership Council, St. John's (T.-N.-L.)
- **Stephen Gaetz, Ph.D.**
  Observatoire canadien sur l'itinérance
- **Susan McGee/Giri Puligandla/ Robbie Brydon**
  Homeward Trust Edmonton, Edmonton (Alb.)
- **Tim Richter**
  Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance
- **Wally Czech**
  ACMFI et Ville de Lethbridge, Lethbridge (Alb.)

Les membres actuels du Comité consultatif sur l'itinérance sont les suivants :

- **Alina Turner, Ph.D.**
  Turner Strategies
- **Britany Ardelli**
  Calgary Homeless Foundation
- **Carly Gasparini**
  Ville de Brandon
- **Céline Bellot**
  Université de Montréal
- **Diane Dennis**
  Province de l'Alberta
- **Jennifer Tipple**
  Ville de St. John's
- **Kate Mechan**
  Yukon Anti-Poverty Coalition
- **Linda Wood**
  Ville de Toronto
- **Linda Lavallee**
  Lu'ma Native Housing Society
- **Patrick Stewart, Ph.D.**
  Aboriginal Homelessness Steering Committee, Vancouver (C.-B.)
- **Ron Kneebone, Ph.D.**
  School of Public Policy, Université de Calgary
- **Stephen Gaetz, Ph.D.**
  Observatoire canadien sur l'itinérance
- **Susan McGee**
  Homeward Trust Edmonton

- **Tammy Bennett/Deborah Kraus**
  BC Housing
- **Tim Aubry, Ph.D.**
  Université d'Ottawa
- **Tim Richter**
  Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance

De nombreux membres susmentionnés ont également consulté leur communauté pour obtenir de la rétroaction, notamment de personnes ayant vécu une situation d'itinérance. Leur contribution a été grandement appréciée. En outre, EDSC aimerait remercier d'autres experts qui ont été consultés au sujet de la méthodologie, tels qu'Alex Abramovich, Ph.D., (Le centre de toxicomanie et de santé mentale, CAMH) et Kevin Barlow (Metro Vancouver Aboriginal Executive Council). EDSC tient également à remercier William Snow, Marcy Thompson et leurs collègues du *Department of Housing and Urban Development* pour nous avoir fait bénéficier de leur expérience en matière de coordination de dénombrement ponctuel, de même que les représentants de *Continuums of Care* du comté d'Arlington (VA), de la ville de New York (NY), du comté d'Hennepin (MN), d'Anchorage (AK), de Quincy (MA), et les représentants (Balance of State) de l'état de Géorgie aux États-Unis qui nous ont parlé de leur expérience dans la mise en œuvre de dénombrements ponctuels.

1

APERÇU DE L'APPROCHE CANADIENNE DU DÉNOMBREMENT PONCTUEL DE VERS UN CHEZ-SOI

Deux dénombrements ponctuels des personnes en situation d'itinérance ont été mené de façon coordonnée dans les communautés canadiennes. Le premier a eu lieu en 2016 et un deuxième en 2018. Les communautés sont invitées à participer au troisième dénombrement ponctuel coordonné d'EDSC, qui se tiendra en mars et avril 2020. Le présent guide explique l'approche canadienne du dénombrement ponctuel, et comprend des renseignements sur la méthodologie, le sondage et les lignes directrices à l'intention des communautés voulant participer au dénombrement. Les communautés participantes peuvent examiner le guide et les ressources disponibles sur le site Web de la SPLI (www.canada.ca/itinerance). Vous trouverez une liste de ressources supplémentaires à la section : Où trouver plus d'information?

Pourquoi effectuer un dénombrement ponctuel coordonné au Canada?

Plusieurs communautés canadiennes mènent des dénombrements ponctuels périodiques depuis plus de dix ans. Ces communautés ont adopté des approches différentes pour mener leurs dénombrements. Les différences comprennent notamment le moment de l'année et la période du jour où le dénombrement est mené, les personnes qui sont considérées comme « en situation d'itinérance », et les questions du sondage. Il existe aussi beaucoup de similitudes entre les dénombrements. Par exemple, tous les dénombrements comprennent les personnes dormant dans des refuges ou dans la rue. Tous les dénombrements demandent des renseignements démographiques de base (en utilisant différentes formulations de question).

En 2018, 61 communautés canadiennes ont mis en œuvre un dénombrement ponctuel coordonné en utilisant des méthodes et des questions communes. Ce dénombrement a constitué une étape du processus pour dresser un portrait national de l'itinérance. Les meilleures estimations de l'itinérance au Canada se fondent actuellement

sur les résultats du rapport : Points saillants de l'Étude nationale sur les refuges 2005-2016 (Duchesne, 2018), qui se basent sur les statistiques du recours aux refuges d'urgence dans des communautés de la plupart des provinces et territoires.

Étant donné que plus de communautés participeront aux dénombrements ponctuels, il sera possible de dresser un vaste portrait national qui servira de point de référence pour mesurer les progrès accomplis dans la réduction de l'itinérance. Puisqu'un plus grand nombre de programmes Logement d'abord et de plans communautaires pour réduire ou éliminer l'itinérance a été mis en œuvre, il est nécessaire de réaliser ce portrait national. C'est pourquoi les communautés de l'ensemble du Canada ont été invitées à participer à Tout le monde compte 2020.

À quoi sert un dénombrement ponctuel?

Un dénombrement ponctuel des personnes en situation d'itinérance a deux objectifs principaux :

- **Un énumération, ou dénombrement, des personnes en situation d'itinérance absolue :** Cet exercice vise à déterminer le nombre de personnes en situation d'itinérance dans une communauté qui vivent dans les refuges ou dans la rue à un moment donné. Les communautés peuvent utiliser les dénombrements ponctuels, qui sont menés au cours d'années subséquentes, pour suivre les progrès dans la réduction de l'itinérance.
- **Un sondage de la population en situation d'itinérance :** Au moyen d'un sondage, le dénombrement fournit à la communauté des renseignements sur les données démographiques et les besoins en services de sa population en situation d'itinérance. Ces renseignements peuvent être utilisés pour orienter les ressources communautaires là où elles s'avèrent le plus nécessaires.

Un dénombrement ponctuel ne vise **pas** à :

- Dénombrer l'ensemble des personnes qui sont en situation d'itinérance dans une communauté au fil du temps. En mettant l'accent sur une seule journée, le dénombrement n'inclura pas certaines personnes qui entrent dans le cycle de l'itinérance et en sortent. Le dénombrement fournira plutôt une estimation du nombre de personnes qui sont en situation d'itinérance à un moment précis.

- Dénombrer les personnes qui vivent en situation d'itinérance cachée (p. ex. les personnes qui couchent d'un sofa à l'autre). Un dénombrement ponctuel porte sur les personnes qui vivent en situation d'itinérance absolue (p. ex. les personnes qui dorment dans les refuges ou dans la rue) le jour du dénombrement. Certaines communautés sondent tout de même les personnes en situation d'itinérance cachée afin de recueillir des renseignements sur leurs besoins en services.

En quoi consiste l'approche du dénombrement ponctuel canadien?

Le dénombrement ponctuel de base définit les éléments communs à tous les dénombrements ponctuels des communautés individuelles. Il comprend les populations de base à inclure dans le dénombrement et les questions de base devant figurer dans le sondage de chaque communauté.

Populations de base

L'approche du dénombrement ponctuel de base comprend les personnes en situation d'itinérance qui sont ou non dans les refuges.

Les personnes en situation d'itinérance qui ne sont pas dans les refuges comprennent les personnes qui dorment dans des endroits impropres à l'habitation humaine, y compris les endroits suivants : rues, ruelles, parcs et autres lieux publics, gares de transit, édifices abandonnés, véhicules, ravins et autres endroits extérieurs où l'on sait que les personnes en situation d'itinérance dorment.

Les personnes en situation d'itinérance qui sont dans les refuges comprennent les personnes dormant dans les endroits suivants : refuges d'urgence (pour tous ou seulement pour les hommes, les femmes, les jeunes, etc.), refuges en cas de phénomène météorologique extrême, refuges pour femmes victimes de violence, et logements de transition. Les personnes qui reçoivent un bon d'échange pour une chambre d'hôtel ou un motel au lieu d'un lit dans un refuge peuvent être incluses. Par contre, il *exclut* les personnes occupant un logement stable, qui sont inscrites aux programmes Logement d'abord ou qui vivent dans des logements sociaux ou subventionnés.

Questions de base pour la sélection et le sondage

Les questions de base du sondage (voir la section 4) comprennent les questions de sélection qui permettent de déterminer si le répondant est compris dans le dénombrement des personnes en situation d'itinérance, et des questions de sondage standards. Les questions de sélection visent à identifier correctement les personnes en situation d'itinérance. Elles doivent être suffisamment inclusives pour inclure les personnes qui sont dans une situation d'itinérance absolue durant le dénombrement, mais suffisamment restrictives pour exclure les personnes qui ne sont pas vraiment en situation d'itinérance (p. ex. les visiteurs dans la ville).

Les questions du sondage visent à recueillir des renseignements supplémentaires sur la population et ses besoins (p. ex. l'âge, le sexe, le statut d'Autochtone ou d'ancien combattant, les sources de revenu, les raisons pour la perte du logement, etc.). En plus des questions de base, vous pouvez ajouter des questions qui sont pertinentes pour vos besoins d'information locaux. L'Observatoire canadien sur l'itinérance a dressé une liste de questions supplémentaires que vous pouvez considérer (www.homelesshub.ca/sites/default/files/FR_PiT_Count_Toolkit.pdf). Consultez la section 4 pour obtenir un complément d'information sur les sondages.

Normes de participation dans le cadre du dénombrement coordonné

Reconnaissant la nécessité de trouver un équilibre entre la rigueur méthodologique et la souplesse au niveau de la communauté, l'approche de base de dénombrement ponctuel comprend les normes de base pour la méthode qui sera uniforme à l'échelle des communautés, tout en permettant une souplesse pour la personnalisation de l'approche selon le contexte local de chaque communauté. L'approche comprend aussi des normes recommandées, selon les meilleures pratiques utilisées par les communautés au Canada. Les communautés sont encouragées à adopter ces normes.

Normes de base

Norme de base nº 1	Le dénombrement ponctuel donne lieu à une énumération, qui est définie comme le nombre de personnes en situation d'itinérance au cours d'une nuit donnée entre le 1er mars et le 30 avril.
Norme de base nº 2	La méthode et le sondage utilisés par la communauté comprennent les questions de base de sélection et du sondage, ainsi que les populations de base décrites dans le présent guide.
Norme de base no 3	Le dénombrement ponctuel est mené par l'Entité communautaire (EC) de Vers un chez-soi, l'EC sur l'itinérance autochtone, une collaboration entre les deux, ou par un tiers embauché à contrat pour effectuer le dénombrement.
Norme de base nº 4	La mise en œuvre à l'échelle locale du dénombrement ponctuel est fondée sur les consultations auprès de partenaires locaux pertinents, notamment l'EC, le conseil consultatif communautaire (CCC) ainsi que l'EC et le CCC sur l'itinérance autochtone, le cas échéant. La méthodologie locale est approuvée par l'entité communautaire et l'entité communautaire autochtone, le cas échéant. Le responsable du dénombrement ponctuel doit présenter à EDSC un rapport provisoire (au moyen du modèle fourni) au plus tard le 31 janvier, dans lequel il décrit la méthodologie locale.
Norme de base nº 5	Les résultats du dénombrement ponctuel sont communiqués à EDSC au moyen du Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA, voir le site Web www.SISA.ca) ou d'un autre logiciel approuvé. Pour que les données puissent être intégrées à la base de données nationale, elles doivent être présentées dans un format compatible avec cette base de données (des conseils seront fournis par EDSC). Ces renseignements contribueront à la compréhension de l'itinérance au Canada, mais ils ne seront pas utilisés pour faire rapport au public des conclusions des communautés individuelles.

Norme de base nº 6	Les dénombrements des personnes en situation d'itinérance qui sont dans les refuges se fondent sur le nombre de personnes restant dans des refuges d'urgence, des refuges en cas de phénomène météorologique extrême et des refuges pour femmes victimes de violence au cours d'une nuit de l'année. S'il y a lieu, ils peuvent aussi inclure les familles ou les personnes qui ont reçu un bon d'échange pour une chambre d'hôtel ou un motel au lieu d'un lit dans un refuge. Il convient de souligner que les sondages menés dans les refuges ne servent pas au dénombrement, mais plutôt à renseigner sur la population de ces établissements.
Norme de base nº 7	Les dénombrements des personnes en situation d'itinérance en hébergement de transition sont effectués à partir du nombre de personnes dans des logements de transition ou dans des programmes de refuges de transition au cours d'une seule nuit. Ces programmes offrent généralement des solutions de logement à long terme ainsi que des mesures de soutien destinées à aider les personnes à faire la transition de l'itinérance à un logement sûr.
Norme de base nº 8	Les dénombrements des personnes en situation d'itinérance qui sont dans les refuges sont fondés sur les données recueillies par les systèmes de données des refuges, lorsque disponibles, comme le SISA. Les grandes communautés peuvent utiliser une approche par échantillon pour le sondage, par exemple un échantillon représentatif des refuges, ou des résidents du refuge, dans la mesure où la stratégie d'échantillonnage utilisée est expliquée.

Norme de base nº 9	Le dénombrement des personnes qui ne sont pas dans les refuges est fondé sur un sondage réalisé dans la rue ce soir-là ou le jour suivant (les sondages menés dans les campements peuvent être mener plus tôt pendant la journée du dénombrement). Ce sondage peut porter sur l'ensemble de la communauté, les lieux connus d'une communauté ou un échantillon de quartiers, ou encore il peut utiliser une approche mixte (voir la **section 4** de ce guide). Le sondage peut comprendre les rues, les ruelles, les parcs et les autres lieux publics, les gares de transit, les édifices abandonnés, les véhicules, les ravins, et les autres endroits extérieurs où l'on sait que les personnes en situation d'itinérance dorment.
Norme de base nº 10	Le responsable du dénombrement ponctuel doit s'assurer de la qualité des données recueillies. Des efforts doivent être déployés pour veiller à ce que chaque personne soit comptée une seule fois au moyen du sondage même et de l'élimination des dédoublements dans les données (voir la **section 5**). Le responsable doit également veiller à ce que le personnel et les bénévoles reçoivent une formation adéquate, y compris sur les normes du dénombrement, les procédures du sondage, la gestion des données et la confidentialité, ainsi que sur la sécurité personnelle.
Norme de base nº 11	Les résultats du dénombrement sont communiqués à la communauté. Un effort particulier devra être fait pour transmettre les résultats aux partenaires du dénombrement des partenaires, à ceux qui travaillent dans le secteur et à ceux qui vivent une situation d'itinérance.

Normes recommandées

Norme recommandée nº 1	L'approche du dénombrement ponctuel local (p. ex. les questions de sondage ou populations supplémentaires, les secteurs à couvrir, etc.) doit se fonder sur des consultations auprès de tous les secteurs concernés par l'itinérance, y compris les CCC, la communauté autochtone, la municipalité, les refuges et autres fournisseurs de services, les personnes ayant vécu une situation d'itinérance, la police locale et les services d'urgence, ainsi que les sociétés de transport. La coopération avec ces secteurs contribuera au succès du dénombrement.
Norme recommandée nº 2	Si possible, le rapport du dénombrement ponctuel local peut contenir des données provenant des institutions publiques locales – notamment les établissements correctionnels, les centres de détention pour mineurs, les hôpitaux, les centres de désintoxication – qui portent sur les personnes sans adresse fixe et dont la libération ou le congé est imminent, mais qui n'ont pas de plan de continuité des services ou des soins comprenant un logement. Ce nombre n'est pas inclus dans le dénombrement de base.
Norme recommandée nº 3	Le coordonnateur du dénombrement ponctuel doit travailler en étroite collaboration avec le responsable du SISA ou le responsable de la gestion des données sur les refuges communautaires ainsi qu'avec tout autre coordonnateur local des données des refuges, s'il y a lieu.
Norme recommandée nº 4	Les résultats devraient être communiqués à la province ou au territoire. Lorsque la municipalité exige de dénombrer les personnes en situation d'itinérance, l'Entité communautaire devrait travailler de près avec la municipalité. L'Entité doit veiller à ce que le dénombrement réponde aux exigences de la municipalité et que cette dernière ait accès aux données nécessaires pour produire un rapport.

Norme recommandée nº 5	Bien que cela ne fasse pas partie du dénombrement, il peut être utile de faire un suivi des données contextuelles qui aident à expliquer les changements dans la population d'une année à l'autre. Ces données peuvent comprendre, entre autres choses, les taux d'inoccupation des logements locatifs, le nombre de personnes ayant des besoins de logement de base, et le nombre de résidents des logements supervisés permanents (Logement d'abord) ou des logements de transition à long terme.

Dénombrements ponctuels et accès coordonné

Les communautés qui mettent en œuvre des systèmes d'accès coordonnés peuvent utiliser l'information provenant du dénombrement ponctuel pour planifier de leur système. Les renseignements fournis sur la démographie et les besoins en services des personnes en situation d'itinérance peuvent permettre de déterminer les besoins en services pour le système. Cela est particulièrement vrai dans les communautés qui n'ont pas encore de système de données coordonné. Pour toutes les communautés, les dénombrements ponctuels peuvent servir d'outils pour rejoindre ceux qui n'ont pas accès aux services à l'heure actuelle.

De plus, les communautés peuvent mener conjointement un dénombrement ponctuel et une semaine de registre. Les deux approches ont de nombreuses caractéristiques en commun (p. ex. des bénévoles sondent les personnes en situation d'itinérance); cependant, l'objectif de la semaine de registre est de commencer à évaluer les besoins des personnes en situation d'itinérance. Ce processus peut être utilisé pour dresser la liste nominative de la communauté, ce qui permet d'intervenir de façon opportune auprès des personnes en fonction de leurs besoins.

Lors des dénombrements ponctuels de 2016 et de 2018, plusieurs communautés ont mené conjointement un dénombrement et une semaine du registre. Une semaine du registre ne fournit pas d'estimation ponctuelle de la taille de la population parce que les activités se déroulent pendant deux ou trois jours (au cours d'une semaine donnée). Afin de maintenir l'intégrité des données du dénombrement ponctuel, il faut tenir compte des facteurs suivants :

1. Un dénombrement ponctuel se rapporte toujours à une nuit particulière. Un dénombrement ponctuel complet doit être effectué la première nuit du processus combiné, ce qui signifie que le nombre de personnes dans les refuges est basé sur le taux d'occupation pendant la nuit en question et un dénombrement complet des personnes hors des refuges est effectué dans tous les lieux connus de la communauté.
2. Durant les jours subséquents au cours de la semaine du registre, vous pouvez continuer à sélectionner les personnes à inclure au dénombrement, mais la sélection doit se rapporter au jour du dénombrement ponctuel.
3. Les questions de base doivent figurer en premier dans le sondage.

Bien que le dénombrement ponctuel ne soit plus un sondage anonyme dans un processus combiné, les avantages d'établir une liste de noms des personnes nécessitant un logement ont été démontrés par des communautés ayant adopté cette approche (p. ex. Hamilton). Cette approche devrait être combinée à un système intégré de données communautaires (p. ex. le SISA 4) afin de tenir la liste à jour.

Calendrier de mise en œuvre du dénombrement ponctuel

Un dénombrement ponctuel ne se réalise pas en une seule journée. Des mois de travail sont généralement nécessaires avant et après le dénombrement. Un calendrier détaillé se trouve à la section 2. Ce travail peut se diviser en quatre étapes :

1. **Planification (quatre mois ou plus avant le dénombrement)**
   Cette période est utilisée pour désigner un coordonnateur et mobiliser la communauté locale. Un comité local sur le dénombrement ponctuel peut être formé pour appuyer le coordonnateur et assumer diverses responsabilités (p. ex. l'analyse des données, le recrutement des bénévoles, le plan de communication). Le coordonnateur collabore ensuite avec ces partenaires pour commencer à élaborer les questions du sondage local et déterminer une stratégie pour trouver les personnes dans les lieux extérieurs.

Établissez un plan de communication pour susciter l'intérêt des médias et de la communauté dans son ensemble en vue d'obtenir des appuis et de favoriser le recrutement.

2 Préparation (d'un à quatre mois avant le dénombrement)

Les secteurs devant être couverts et toute autre question à ajouter au sondage devraient être déterminés de façon définitive à cette étape. Un plan est élaboré pour le jour du dénombrement (p. ex. un quartier général est déterminé, une liste des ressources nécessaires est établie). Le recrutement des bénévoles commence.

3 Mise en œuvre (moins d'un mois avant le dénombrement)

Il s'agit de la période caractérisée par la préparation de dernière minute pour le dénombrement. On obtient toute fourniture requise et on forme les bénévoles qui sont ensuite répartis dans des équipes.

▶ Jour du dénombrement

4 Après le dénombrement (un jour ou plus après le dénombrement)

Les résultats du sondage devraient être saisis aussitôt que possible et être compilés avec les autres données (lorsque disponibles). L'analyse des données peut alors commencer (si vous utilisez le SISA, certains rapports peuvent être produits automatiquement, mais ils incluent toutes les données qui ont été saisies. Il est donc important de procéder d'abord à un nettoyage des données). Les résultats devraient être communiqués aux bénévoles, à la communauté en général et à la population en situation d'itinérance elle-même. Le comité local sur le dénombrement ponctuel devrait se réunir de nouveau pour examiner l'expérience du dénombrement (vous pouvez interroger les bénévoles et le personnel pour connaître leur point de vue) et commencer à planifier le prochain dénombrement.

2

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Établissement du plan et du calendrier du dénombrement ponctuel

Le temps, les efforts et les ressources dont une communauté a besoin afin de procéder à son dénombrement ponctuel dépendent de sa taille, de sa situation géographique et des méthodes choisies; toutefois, des étapes communes doivent être suivies.

1 Planification (quatre mois ou plus avant le dénombrement)

- **Formation d'un comité local sur le dénombrement ponctuel**
  La formation d'un comité local pour appuyer la mise en œuvre du dénombrement ponctuel permettra de gagner l'appui de la communauté à l'égard du dénombrement. L'expertise et l'expérience des membres du comité seront également utiles pour le dénombrement. Les membres devraient être sélectionnés au sein de l'Entité communautaire et du CCC locaux de Vers un chez-soi, ainsi que de l'entité communautaire et du CCC autochtones, le cas échéant. Les membres devraient comprendre des représentants municipaux et des corps de police, des intervenants d'urgence, ainsi que d'autres intervenants jouant un rôle important dans le soutien donné aux personnes en situation d'itinérance. L'inclusion du responsable local du SISA ou du responsable des données coordonnées faciliterait l'accès aux données des refuges. Le comité devrait également comprendre des personnes ayant vécu l'itinérance. Un élément clé de la réussite du dénombrement consistera à encourager les personnes en situation d'itinérance à participer au processus. Des sous-comités peuvent être formés afin de prendre en compte des aspects précis du dénombrement (p. ex. le recrutement de bénévoles, l'élaboration du sondage local, de la méthode et de la stratégie de communication).

- **Sélection d'un coordonnateur pour le dénombrement ponctuel**
  Selon la taille de la communauté et la complexité du dénombrement, une personne peut être affectée exclusivement à ce poste. Idéalement, cette personne sera étroitement liée au secteur local de services aux personnes en situation d'itinérance et aura une expérience de la coordination de projets communautaires. De nombreuses communautés désignent un employé municipal pour agir à titre de coordonnateur. Ce poste peut également être confié à un contractuel, mais assurez-vous qu'il y a un transfert de connaissances adéquat à la fin du projet afin d'être en mesure de répondre aux questions sur le projet et d'appuyer les dénombrements.

- **Établissement d'un dialogue avec la communauté**
  Élaborez une stratégie de communication relative au dénombrement en vue de susciter l'intérêt des médias et de la communauté dans son ensemble. Communiquez rapidement l'intention de participer au dénombrement. La sensibilisation de la communauté au dénombrement jouera un rôle clé dans le recrutement de bénévoles, tant pour le jour du dénombrement que pour contribuer aux phases de planification et de préparation. Des entreprises locales pourraient souhaiter soutenir le dénombrement par du financement ou des dons (p. ex. des articles pour les répondants au sondage, de la nourriture pour les bénévoles, etc.).

2 Préparation (d'un à quatre mois avant le dénombrement)

- **Détermination de la méthode du dénombrement des personnes en situation d'itinérance qui ne passent pas la nuit dans un refuge**
  En fonction de la taille, de la situation géographique et des ressources de la communauté, différentes méthodes peuvent être utilisées pour définir les secteurs de recherche. Cet aspect est particulièrement important pour la partie du dénombrement ponctuel visant les personnes en situation d'itinérance qui ne sont pas dans les refuges. Ces approches sont décrites à la section 3.

- **Finalisation du sondage**
  Les communautés peuvent ajouter des questions aux questions de base dans le sondage visant les personnes en situation d'itinérance qui ne sont pas dans les refuges tout comme dans celui visant les personnes en situation d'itinérance qui sont dans les refuges. Le comité local sur le dénombrement ponctuel, un sous-comité ou le coordonnateur devrait consulter les intervenants locaux qui travaillent dans le domaine de l'itinérance (p. ex. les fournisseurs de services

aux personnes en situations d'itinérance, les organismes communautaires qui apportent du soutien, les groupes de soutien aux anciens combattants) afin de déterminer quelles questions pourraient être ajoutées. Il sera important de trouver un équilibre entre le besoin d'information de la communauté et le besoin de concision du sondage (moins de 15 minutes, si possible). Chaque question devrait avoir un objectif précis lié à la planification ou à l'affectation des ressources.

- **Recrutement des bénévoles**
  Le dénombrement ne peut être un succès sans la participation de bénévoles. La communication, tôt dans le processus, sera importante. En plus des personnes qui travaillent déjà dans le domaine, des leaders locaux et des groupes communautaires locaux peuvent souhaiter participer (p. ex. politiciens locaux, groupes d'étudiants, communautés religieuses, associations d'amélioration des affaires, syndicats, etc.). Les équipes responsables du sondage auront sans doute besoin de bénévoles, qui pourront également solliciter des commandites, participer à la coordination le jour du dénombrement et à l'entrée de données après le dénombrement.

- **Préparation d'un plan pour le jour du dénombrement**
  Établissez un quartier général pour coordonner le dénombrement. Les grandes communautés peuvent décider de mettre en place des centres de secteur, c.-à-d. des bureaux satellites de quartier où les bénévoles peuvent se réunir avant et après leurs quarts dans les refuges à proximité ou sur leurs itinéraires. Déterminez les ressources requises (p. ex. équipement pour les équipes responsables du sondage, incitatifs à la participation). Élaborez un plan permettant d'organiser et de compiler les données tirées des questionnaires remplis.

3 Mise en œuvre (moins d'un mois avant le dénombrement)

- **Formation des bénévoles**
  Chaque bénévole doit recevoir de la formation sur la façon d'aborder les gens, de poser les questions de sélection et du sondage, de remplir les questionnaires ainsi que de demander de l'aide, au besoin. Les bénévoles devraient recevoir de la formation peu de temps avant le jour du dénombrement ponctuel pour réduire la possibilité que les bénévoles présents à la formation soient absents le jour du dénombrement ou que les bénévoles se présentent uniquement le jour du dénombrement. Voir la section 3 pour plus d'information sur la formation des bénévoles.

- **Préparation finale**
  Achetez les fournitures et préparez les trousses pour les équipes responsables du sondage. Préparez les cartes de recherche pour les équipes responsables du sondage (les services de planification urbaine pourraient être en mesure d'y contribuer). Livrez les formulaires et les fournitures aux refuges et aux centres de secteur. Les personnes identifiées comme étant en situation d'itinérance lors du sondage dans les lieux extérieurs pourraient avoir besoin de services d'urgence ou d'un refuge. Une ou plusieurs équipes d'intervention devraient être formées afin de répondre rapidement à ces besoins le jour du dénombrement.

Jour du dénombrement

Le déroulement le jour du dénombrement différera selon le moment déterminé pour procéder au dénombrement dans les refuges ou dans les lieux extérieurs, et si vous incluez ou non d'autres lieux dans le sondage, tels que les bureaux de services, ou des événements ciblés.

Pour prendre connaissance des différentes ressources sur la préparation pour le jour du dénombrement, notamment un aperçu du dénombrement du point de vue des bénévoles, ainsi que des facteurs à considérer pour mettre en place votre quartier général et réaliser le sondage dans les refuges, consultez la Plateforme d'apprentissage sur l'itinérance : www.plateformeapprentissageitinerance.ca/cours/denombrements-ponctuels.

4 Après le dénombrement (un jour ou plus après le dénombrement)

- **Saisie des données du dénombrement et des réponses au sondage**
  Une équipe de bénévoles peut saisir les données du sondage. Le SISA peut être utilisé pour saisir les données et produire des rapports de base. Il importe de préserver la confidentialité des réponses afin de respecter la vie privée des répondants. Les données doivent être saisies le plus près possible du jour du dénombrement afin de faciliter l'épuration des données et le suivi auprès des enquêteurs en cas de réponses ambiguës.

- **Analyse des résultats et transmission à EDSC**
  Le module sur les dénombrements ponctuels du SISA est offert pour assurer une méthode sécurisée de transmission des résultats à EDSC (il existe d'autres façons de transmettre les données; veuillez communiquer avec rspli@hrsdc-rhdcc.gc.ca pour en discuter au préalable). Le comité

local du dénombrement ponctuel peut être consulté pour déterminer les analyses à réaliser. Le module de dénombrement peut produire des rapports de base, mais les analyses (plus avancées) doivent être effectuées au moyen d'un tableur ou de programmes statistiques. Pour les communautés qui en sont à leur premier dénombrement, les rapports sur les résultats de dénombrement de d'autres communautés peuvent donner des pistes d'analyses à effectuer.

- **Communication avec la communauté**
  Afin de maintenir la participation de la communauté dans le cadre du dénombrement et de ceux à venir, une stratégie de communication est essentielle. Préparez-vous à ce que les médias accordent beaucoup d'attention au dénombrement. Une stratégie de communication élaborée tout particulièrement pour les personnes qui vivent elles-mêmes une situation d'itinérance est également fortement encouragée. De cette façon, il est possible de renforcer leur volonté de participer à de futurs dénombrements ponctuels. Si possible, communiquez les résultats préliminaires rapidement.

- **Préparation du prochain dénombrement**
  Le comité local sur le dénombrement devrait étudier les leçons tirées du dénombrement et déterminer les aspects qui pourraient être améliorés en vue du prochain dénombrement (p. ex. certaines questions, la logistique, les secteurs de recherche). On encourage la tenue de groupes de discussions ou d'un sondage auprès des bénévoles et du personnel affecté au dénombrement afin d'obtenir différents points de vue.

3

ÉTABLISSEMENT D'UNE APPROCHE LOCALE

La méthode de base pour le dénombrement ponctuel vise à normaliser les éléments de base du dénombrement pour l'ensemble des communautés. Cette méthode peut être adaptée à vos besoins locaux. Ce travail sera mené par votre coordonnateur du dénombrement ponctuel, avec l'aide d'un comité sur le dénombrement ponctuel. Cette section décrit les éléments clés du dénombrement qui sont nécessaires à la mise en œuvre du dénombrement ponctuel.

Participation des partenaires de la communauté

La réussite du dénombrement dépend de la participation de la communauté, préférablement sous la forme d'un comité sur le dénombrement ponctuel. Dans la plupart des communautés, le coordonnateur ne sera pas en mesure d'effectuer seul toute la planification et la préparation. Le comité aiderait le coordonnateur en assumant certaines responsabilités, et contribuerait à obtenir un appui au sein de la communauté pour le dénombrement. Des sous-comités peuvent être formés afin de se concentrer sur certains aspects du dénombrement, comme le recrutement de bénévoles, les questions de sondage local et la sollicitation de l'appui de la communauté.

Il est essentiel d'obtenir la participation des organisations offrant des services aux personnes en situation d'itinérance, en particulier des organisations offrant des services de première ligne, notamment des services **d'intervention** et **de refuge**, car leur expertise et leur connaissance de la population en situation d'itinérance seront nécessaires pour le dénombrement. Ces organismes doivent comprendre ceux qui ciblent des populations vulnérables particulières, y compris ceux qui offrent des services aux **jeunes**, aux **Autochtones** et aux **anciens combattants** (p. ex. les **légions**), le cas échéant. Vous pouvez aussi consulter les **conseils locaux de planification sociale** qui peuvent s'acquitter d'un mandat de recherche et fournir une expertise pour le dénombrement. Les **organismes caritatifs** locaux peuvent aussi offrir un soutien, particulièrement pour le recrutement des bénévoles.

Les **municipalités** locales de la communauté peuvent être en mesure de fournir un appui administratif et logistique dans le cadre du dénombrement. Celles-ci peuvent disposer de cartes et participer à la définition des secteurs de recherche. Elles peuvent également contribuer à établir un lien entre le coordonnateur et les **services municipaux** ainsi que les **intervenants d'urgence**, comme la police, les travailleurs sociaux et les ambulanciers, dont bon nombre sont susceptibles d'être en contact étroit avec la population en situation d'itinérance. En outre, il est possible de communiquer avec les responsables des **bibliothèques locales**, des **parcs municipaux** et des **sociétés de transport** pour qu'ils aident à déterminer les emplacements, comme des abribus et des gares de transit, où peuvent dormir les personnes en situation d'itinérance.

Les leaders de la communauté locale peuvent aider à promouvoir le dénombrement auprès d'une population plus vaste. Les **politiciens locaux** (fédéraux, provinciaux et municipaux), les **personnalités connues** et les autres **leaders communautaires** peuvent en accroître la visibilité, ce qui pourrait servir à soutenir le recrutement des bénévoles et à sensibiliser la population aux enjeux liés à l'itinérance, et ce, sur une plus grande échelle. Le fait de faire participer les leaders communautaires peut également renforcer le soutien nécessaire pour aborder les enjeux régionaux liés à l'itinérance relevés dans le dénombrement.

Si la communauté a un **coordonnateur des données des refuges**, par exemple un **responsable du SISA** ou un **coordonnateur communautaire**, cette personne ou organisation devrait participer au comité afin de faciliter l'accès aux données des refuges.

Les **universités** et **collèges** locaux peuvent être en mesure de fournir un appui en ce qui concerne les aspects techniques du dénombrement, comme la définition des secteurs de recherche (particulièrement si une méthode par échantillonnage est utilisée) et l'analyse des données. Des étudiants peuvent souhaiter faire du bénévolat au sein des équipes de sondage ainsi que pour la saisie et le nettoyage des données après le dénombrement.

Des **entreprises** ou des **associations commerciales** locales (p. ex. les associations d'amélioration des affaires) peuvent souhaiter appuyer le dénombrement sous forme de financement, de fournitures pour les bénévoles (p. ex. des planchettes à pince, du papier, de la nourriture) ou pour les populations en situation d'itinérance (p. ex. des chaussettes, des couvertures, des cartes-cadeaux pour restaurants ou épiceries), ou encore, en fournissant des bénévoles.

Vous devriez également envisager d'inclure au sein du comité des **personnes ayant vécue l'itinérance**. Ces personnes peuvent contribuer à valider toute question locale ajoutée au sondage, à déterminer les emplacements à cibler par les équipes responsables du sondage, et solliciter d'autres personnes à devenir bénévoles le jour du dénombrement.

Mobilisation des bénévoles

Le recrutement des bénévoles devrait commencer dans les mois précédant le dénombrement (voir la section 2). Des bénévoles peuvent être trouvés dans les réseaux des personnes qui font partie du comité local sur le dénombrement ponctuel, ainsi qu'au sein du grand public. La plupart des communautés procèderont à la sollicitation de bénévoles au moment de l'annonce du dénombrement.

De nombreuses communautés se servent de services ou de forums en ligne pour l'inscription des bénévoles (p. ex. VolunteerSpot, Survey Monkey) souvent, pour un rôle ou un quart de travail particulier. Certains bénévoles pourraient désirer se retrouver ensemble au sein d'une équipe responsable du sondage, mais vous devriez vous assurer que chaque équipe comprend au moins une personne ayant des connaissances professionnelles sur l'itinérance.

Il importe de maintenir la communication avec les bénévoles avant le dénombrement, ce qui peut comprendre des rappels de ce qu'ils doivent apporter pour le dénombrement et des documents de formation. Invariablement, des personnes qui se sont inscrites comme bénévoles se retireront avant le jour du dénombrement. Rappelez aux bénévoles qu'ils doivent vous aviser s'ils ne peuvent participer, de sorte que vous ayez moins de modifications de dernière minute à apporter à vos équipes de sondage.

Après le dénombrement, il est important de reconnaître la contribution des bénévoles et de communiquer les résultats du dénombrement. Les bénévoles pourront ainsi mesurer le fruit de leurs efforts et seront prêts à se porter de nouveau volontaires dans le cadre de futurs dénombrements.

Certaines communautés plus petites ont réalisé des dénombrements uniquement avec l'aide du personnel d'intervention et du personnel des refuges. Cette approche est faisable seulement lorsqu'un nombre suffisant d'employés est disponible et que l'on prévoit effectuer un nombre relativement peu élevé de sondages. Cette approche a pour avantage que le personnel connaît déjà bien le travail auprès de la population et peut connaître le nom de la majorité d'entre eux. Le principal désavantage de cette approche est qu'elle réduit le potentiel de mobilisation de la communauté dans le cadre du dénombrement. Les bénévoles pourraient ne jamais avoir rencontré un personne en situation d'itinérance ou parlé avec l'un d'eux auparavant. Le bénévolat est une occasion de réduire les barrières dans les communautés, et il permet aux bénévoles de constater les besoins de leur communauté.

Constitution des équipes responsables du sondage et formation

Les équipes responsables du sondage sont affectées à des refuges ou à des lieux extérieurs durant le dénombrement. Chaque équipe devrait être composée de deux à trois personnes, y compris au moins une personne ayant une expérience de travail avec des personnes en situation d'itinérance. Il peut notamment s'agir de travailleurs sur le terrain, du personnel de refuges, d'intervenants en soins de santé publique, ou de travailleurs sociaux. Des membres d'organismes communautaires partenaires locaux ou des membres du grand public peuvent être sollicités afin de faire partie des équipes à titre de bénévoles. Dans les secteurs où les groupes linguistiques minoritaires forment une population importante, les équipes devraient comprendre une personne à l'aise dans cette langue, dans la mesure du possible.

Si des policiers ou d'autres intervenants de professions où l'on porte un uniforme désirent faire partie de ces équipes, il est préférable de leur demander de se présenter en civil le jour du dénombrement. Un uniforme peut être intimidant pour certains personnes en situation d'itinérance. Il en est de même pour les clubs ou toute autre association sociale qui souhaitent être bénévoles ensemble. Dans leurs fonctions de bénévole, ils agissent en tant que représentants du dénombrement.

La formation doit être donnée peu de temps avant le dénombrement afin que l'information soit fraîche dans la mémoire des bénévoles. En outre, si la formation est donnée trop longtemps d'avance vous courez le risque de perdre un grand nombre de bénévoles en raison d'imprévus. Si possible, offrez différentes dates ou plages horaires près du jour du dénombrement pour la formation afin de tenir compte des différents horaires de travail.

La formation devrait comprendre des simulations pour familiariser les bénévoles avec les formulaires et les procédures. Du matériel de formation est inclus dans la Trousse d'outils du dénombrement ponctuel développée par l'Observatoire canadien sur l'itinérance, avec l'aide d'EDSC (www.homelesshub.ca/sites/default/files/FR_PiT_Count_Toolkit.pdf). Ce matériel est également accessible sur la Plateforme d'apprentissage sur l'itinérance (www.plateformeapprentissageitinerance.ca/cours/denombrements-ponctuels).

La formation devrait aborder les sujets suivants :

- **Objectif du dénombrement :** Quelle est sa raison d'être et quels sont les bienfaits attendus pour la communauté et les répondants.
- **La population :** Quelles sont les personnes qui se retrouvent en situation d'itinérance et pourquoi? C'est une occasion de renseigner les bénévoles sur cette population et les causes de l'itinérance. Cela peut comprendre des renseignements spécifiques sur l'itinérance chez les Autochtones et les jeunes.
- **Approche :** Comment aborder une personne pour qu'elle participe au sondage. Une explication des rétributions et des incitatifs. Comment poser les questions du sondage de façon respectueuse.
- **Sondage :** Comment procéder à la sélection des personnes en situation d'itinérance. Les renseignements que l'on cherche à obtenir au moyen de chacune des questions. L'importance de la collecte de données fiables.
- **Logistique et sécurité :** Quel matériel sera fourni aux équipes de sondage. Quels vêtements porter et quoi apporter le jour du dénombrement. Qui contacter en cas d'urgence.

En raison de l'information abondante à couvrir durant le dénombrement, vous êtes encouragés à communiquer des renseignements de base avant la séance de formation.

Définition de la portée du dénombrement

Dénombrement dans les refuges et les logements de transition

La partie du dénombrement ponctuel réalisé dans les refuges comprend les endroits suivants :

- **Refuges d'urgence :** Sont compris les refuges généraux ainsi que ceux pour des populations particulières, telles que les femmes, les hommes, les jeunes et les Autochtones. Ils devraient aussi comprendre les refuges en cas de phénomène météorologique extrême et les refuges non officiels (p. ex. ceux établis par les organismes caritatifs ou confessionnels).
- **Refuges pour femmes victimes de violence (FVV) :** Ces refuges aident les femmes à la recherche de protection contre la violence et la maltraitance. La majorité de ces refuges accepte les enfants qui accompagnent les femmes.

- **Hôtels (bons d'hôtel) :** S'il y a lieu, le dénombrement des personnes dans les refuges peut aussi inclure les familles et les personnes qui ont reçu un bon d'échange pour une chambre d'hôtel ou de motel au lieu d'un lit dans un refuge.

La composante du dénombrement ponctuel portant sur les logements de transition doit comprendre les éléments suivants :

- **Programmes de logements de transition** (logement supervisé à court terme) : Ces programmes constituent une étape vers un logement permanent, où les clients peuvent demeurer à moyen terme (moins d'un an). Normalement, les logements de transition pour des séjours de plus d'un an ne sont pas inclus. Les personnes qui occupent des lits de transition chez d'autres fournisseurs de services peuvent être incluses, mais seulement si elles seraient autrement en situation d'itinérance.

Dans la mesure du possible, les données accessibles pour ces établissements peuvent aider à déterminer le dénombrement des personnes en situation d'itinérance dans les refuges. Le SISA (www.sisa.ca) est accessible gratuitement, et une formation gratuite est offerte par EDSC. Lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir ces renseignements dans un système de données, on peut utiliser l'un des formulaires modèles pour demander à un refuge des renseignements sur les taux d'occupation (www.homelesshub.ca/sites/default/files/FR_PiT_Count_Toolkit.pdf). À tout le moins, l'information devrait comprendre le nombre de personnes qui a passé la nuit dans le refuge, mais l'enquêteur peut aussi demander le sexe et l'âge de chaque client dans le refuge au cours de cette nuit. Vous devriez également vous informer des familles et des personnes à charge.

Dans les grandes communautés, si les ressources sont insuffisantes pour sonder tous les clients dans tous les refuges, il est possible de procéder par échantillonnage. Cela peut comporter l'établissement d'un échantillon représentatif des refuges ou d'un échantillon aléatoire des clients. Une telle approche nécessite une expertise en échantillonnage statistique.

Dénombrement dans les lieux extérieurs

Le dénombrement dans les lieux extérieurs devrait être effectué la nuit du dénombrement ou le jour suivant. Il est important que le sondage soit effectué auprès de personnes qui peuvent prévoir où elles passeront la nuit ou qui savent où elles ont passé la nuit précédente (notez que cela change la question du sondage). Une exception est pour les campements où le moment optimal peut être plus tôt dans la journée.

La partie du dénombrement ponctuel réalisée dans les lieux extérieurs devrait être effectuée dans des endroits publics ou extérieurs qui ne sont pas conçus pour l'habitation humaine. Cela peut inclure les rues, les ruelles, les parcs, les ravins, sous les ponts, les abribus, les édifices abandonnés et les automobiles stationnées. Il est important que la portée du dénombrement soit aussi complète que possible afin de n'exclure aucune partie de la population en situation d'itinérance.

Dans certaines régions géographiquement restreintes ou densément peuplées, il peut être possible d'adopter une approche de **rayonnement total**, qui permet de couvrir tous ces emplacements dans la communauté. Il s'agit de l'approche idéale, mais elle est aussi très exigeante en termes de ressources, car il faut un grand nombre de bénévoles et de coordinateurs. Pour la plupart des communautés, une autre approche est requise.

L'approche la plus souvent utilisée est une recherche dans les **emplacements connus**, où les équipes recensent les zones connues pour être fréquentées par les personnes en situation d'itinérance (p. ex. parcs, ravins, campements). Cette approche est particulièrement utile dans les zones rurales et les zones peu peuplées des villes ou des banlieues. Les emplacements peuvent être déterminés par les fournisseurs de services et les intervenants d'urgence. Comme les zones rurales peuvent être vastes et peu peuplées, certaines communautés mènent également une recherche avant le dénombrement pour déterminer les campements potentiels.

Dans les très grandes communautés comprenant des zones de population de moindre densité, on peut vouloir considérer l'approche d'**échantillonnage** pour ces zones, approche selon laquelle un échantillon aléatoire de zones est recensé. Ces zones peuvent être définies par secteur de recensement. Le dénombrement effectué dans les zones échantillonnées est alors extrapolé aux zones non recensées. L'utilisation de cette approche exige une expertise en échantillonnage statistique.

Dans les communautés ayant une combinaison de zones urbaines, suburbaines et rurales, il est approprié d'utiliser un éventail d'approches. Par exemple, Toronto effectue un sondage à rayonnement total dans le centre-ville et un échantillonnage statistique pour les zones suburbaines. La géographie, la taille et les ressources d'une communauté influent sur le choix de l'approche, que ce soit par rayonnement total, échantillonnage, emplacements connus, ou une combinaison de ceux-ci.

De nombreuses communautés incluent dans leur dénombrement des personnes qui d'après les observations sont clairement en situation d'itinérance. Les observations peuvent être utilisées pour les personnes qui ne participent pas au sondage, mais qui présentent des signes clairs révélant qu'il s'agit personnes en situation d'itinérance la nuit

du dénombrement (p. ex. s'ils dorment à l'extérieur et s'ils ont toutes leurs possessions avec eux). Les observations d'itinérance ne doivent pas être utilisées lors des sondages effectués durant le jour. Veuillez noter que la première solution devrait consister à poser les questions de sélection, si la chose est possible. Les questions de sélection fournissent des données plus fiables et donnent au répondant l'occasion de participer au sondage.

Certaines communautés complètent leur dénombrement par une estimation du nombre de personnes « omises ». Une méthode possible consiste à utiliser des « leurres » le jour du dénombrement. Il s'agit de bénévoles qui sont postés à l'extérieur dans les zones devant être couvertes durant le dénombrement. Pour chaque leurre qui ne rencontre pas une équipe responsable du sondage, un nombre de personnes omises est estimé et ajouté au nombre recensé. Cette approche doit être utilisée avec prudence. Il est très difficile de confirmer que l'estimation des personnes omises correspond vraiment au nombre réel de personnes en situation d'itinérance le jour du dénombrement.

Ajouter aux populations de base : les systèmes publics

Certaines communautés incluent les personnes qui sont dans des « institutions publiques » (p. ex. les hôpitaux, les centres de désintoxication et les établissements correctionnels) et qui seront en situation d'itinérance à leur sortie prochaine de ces établissements. Votre communauté pourrait utiliser ces renseignements à des fins de planification locale. Cette population n'est pas incluse dans l'approche de base puisque chaque communauté participante devrait alors obtenir l'accès aux données de chaque institution. Ces institutions sont régies par différents ordres de gouvernement, que ce soit municipal, provincial ou fédéral. Un tel fardeau sur les communautés a été jugé trop important.

La sélection des personnes dans les institutions publiques peut être difficile. Dans l'impossibilité de sonder cette population, il peut être difficile de déterminer si une personne doit être incluse ou non dans le dénombrement. Certaines communautés ont été en mesure de sonder les personnes dans les établissements correctionnels, par exemple, bien que cela arrive rarement. Les systèmes de données sont utilisés par d'autres communautés pour identifier les personnes sans adresse fixe (ou qui donnent l'adresse d'un refuge). Cette solution risque d'inclure les personnes qui sont dans les institutions publiques pendant de longues périodes et qui n'ont d'adresse permanente, mais qui pourraient avoir les moyens d'en obtenir une à leur sortie.

Ajouter aux populations de base : l'itinérance cachée

Les personnes qui habitent avec d'autres personnes parce qu'elles ne peuvent obtenir leur propre logement sont souvent désignées comme en « situation d'itinérance cachée ». Un dénombrement ponctuel ne peut recenser les personnes en situation d'itinérance cachés, car il est peu probable qu'ils se trouvent dans les endroits visés par le dénombrement et il n'existe pas de moyen de déterminer le nombre de personnes non dénombrées.

Néanmoins, vous pouvez envisager de sonder les personnes en situation d'itinérance cachés afin de mieux comprendre leurs besoins. Afin de sélectionner correctement cette population, vous devez poser des questions de sélection complémentaires. Consultez la **section 4** du guide pour obtenir une question de suivi recommandée et les considérations connexes.

Si votre communauté souhaite estimer la taille de la population des personnes en situation d'itinérance cachés, une autre approche est recommandée (p. ex. une étude à prévalence temporelle, un sondage téléphonique).

Populations non visées par la portée du dénombrement

1. Les personnes qui habitent dans un logement loué ou qui leur appartient, incluant celles qui ont accès à un logement permanent dans lequel elles peuvent retourner en toute sécurité. Par exemple, un visiteur de la ville qui demeure chez un ami peut avoir accès à un logement permanent dans sa ville de résidence. De même, un jeune qui passe la nuit chez quelqu'un d'autre peut avoir un logement permanent chez ses parents.
2. Les personnes qui occupent un logement supervisé permanent ou qui participent à un programme Logement d'abord. Le dénombrement ponctuel vise, en partie, à mesurer le succès des programmes comme Logement d'abord ou les programmes de logements supervisés à réduire l'itinérance, et le fait d'inclure ces personnes masquerait les progrès réalisés. Néanmoins, vous pouvez vous servir du dénombrement ponctuel pour faire connaître le succès que vous avez obtenu à loger des personnes à l'aide de ces programmes. Cette information peut servir à contextualiser les changements dans la population au fil du temps.
3. Les personnes qui sont en situation de surpeuplement. Il s'agit de renseignements contextuels importants qui dénotent un besoin de logement dans une communauté. Puisqu'il est impossible d'évaluer cette situation dans un dénombrement ponctuel, cette population est considérée comme hors de la portée du dénombrement.

Observation de personnes en situation d'itinérance

Ce ne sont pas toutes les personnes pressenties qui voudront répondre aux questions de sélection. D'autres personnes peuvent être incapables de répondre aux questions (p. ex. lorsqu'elles dorment ou qu'il y a un obstacle linguistique). Certaines de ces personnes peuvent toutefois être en situation d'itinérance. Pour dénombrer les personnes qui sont vraisemblablement en situation d'itinérance, mais qui ne participent pas au sondage, votre communauté peut envisager de faire un suivi des personnes en situation d'itinérance observés.

Les critères permettant d'inclure une personne à titre de personne en situation d'itinérance observée devraient être énoncés clairement. Par exemple, les personnes peuvent être considérées comme des personnes en situation d'itinérance si elles sont couché à l'extérieur et si elles ont des possessions avec eux (p. ex. des sacs à dos, des sacs à déchets, un panier d'épicerie, un sac de couchage, des couvertures, etc.).

Les observations devraient seulement être utilisées en dernier recours, puisque les données qu'elles fournissent sont moins fiables que celles fondées sur les dires de la personne elle-même. En outre, le fait de poser les questions de sélection fournit l'occasion de faire participer le répondant au sondage, de permettre à ce dernier de recevoir la rétribution/le cadeau de participation, et de recevoir de l'information sur les services. Si les observations sont utilisées, la proportion de votre dénombrement fondée sur les observations de personnes en situation d'itinérance devrait être clairement indiquée dans votre rapport.

Gestion des données

Lorsque vous planifiez votre dénombrement, vous aurez besoin de vous préparer à effectuer l'entrée, le stockage et l'analyse des données. Chacune de ces étapes influera sur les questions que vous ajouterez à votre sondage local, sur le recrutement de partenaires et de bénévoles, et sur les ressources requises. En particulier, il est important de pouvoir protéger la vie privée des répondants au sondage. Les formulaires de sondage devront être gardés sous clé dans un endroit sécurisé, et les données brutes, une fois entrées, doivent être divulguées au besoin seulement, et ce, sans compromettre la confidentialité des répondants.

Cette partie du dénombrement peut être appuyée par la municipalité, si des ressources suffisantes existent, ou par une tierce partie (p. ex. une université ou un collège). L'organisation choisie devrait avoir des règles et des systèmes en place pour satisfaire aux exigences susmentionnées de stockage des données, et la capacité de réaliser les analyses. Consultez la **section 5** pour obtenir plus d'information.

4

SONDAGES

Scénario et consentement

Les membres des équipes responsables du sondage devraient recevoir un scénario à suivre pour chaque rencontre. Le scénario est conçu pour être aussi bref que possible, tout en étant clair sur le but du sondage et la façon dont les résultats seront utilisés. Afin de satisfaire aux normes éthiques fondamentales, il est important que le répondant comprenne bien comment les renseignements fournis seront utilisés. Le scénario sert également à informer la personne que les renseignements qu'elle fournit resteront confidentiels et ne seront pas rendus publics au niveau individuel.

Questions de base

Vous trouverez ci-après les questions de sélection et les questions du sondage, questions qui figurent également dans les modèles de sondage recommandés sur la Plateforme d'apprentissage sur l'itinérance (www.plateformeapprentissageitinerance.ca/cours/denombrements-ponctuels). Les formulaires de sondage visant les personnes en situation d'itinérance dans les refuges et ceux visant les personnes en situation d'itinérance qui ne sont pas dans des refuges sont presque identiques, la principale différence étant les critères de sélection. Pour le dénombrement des personnes en situation d'itinérance qui ne sont pas dans les refuges, les équipes responsables du sondage ne devraient sélectionner que les personnes qui sont des personnes en situation d'itinérance ne se trouvant pas dans des refuges le soir du dénombrement. À l'inverse, pour le dénombrement des personnes en situation d'itinérance se trouvant dans des refuges, les personnes se trouvant dans le refuge peuvent être considérées comme étant en situation d'itinérance aux fins du sondage tout comme les personnes qui se trouvent dans le refuge, mais ne peuvent y coucher, et prévoient coucher à l'extérieur. Les communautés qui font des ajouts aux populations de base (p. ex. en ajoutant les personnes en situation d'itinérance cachés ou les personnes se trouvant dans des institutions publiques) peuvent adapter leurs filtres de sélection en conséquence.

Les questions de base incluent des éléments visant à déterminer si le répondant est en situation d'itinérance aux fins du dénombrement ponctuel, à obtenir des renseignements démographiques sur la population des personnes en situation d'itinérance et à mettre en relief les besoins potentiels de services. Elles peuvent également être utilisées pour déterminer le soutien possible pour le répondant. Par exemple, les anciens combattants peuvent être admissibles à des programmes de soutien offerts par Anciens Combattants Canada ou peuvent être mis en relation avec des groupes de soutien d'anciens combattants. Vous trouverez ci-après la liste de questions pour la sélection et le sondage avec une explication pour chacune.

Questions de base pour la sélection

Question de sélection A

Avez-vous répondu à ce sondage mené par une personne ayant cet [identifiant, p. ex. n^{o} de badge]?

_____

◯ Oui ◯ Non

Tous les membres des équipes responsables du sondage devraient porter un vêtement ou un insigne permettant de les identifier. Au cours du dénombrement, la même personne peut être abordée par deux équipes différentes. Cette question a pour but de réduire les dédoublements.

Question de sélection B

Souhaitez-vous participer au sondage?

◯ Oui ◯ Non

Cette question fait suite à une brève explication du but du sondage.

Question de sélection C

Où passerez-vous la nuit?

◯ a. Refuse de répondre
◯ b. Son appartement/sa maison
◯ c. Chez quelqu'un
◯ d. Motel/hôtel (autofinancé)
◯ e. Hôpital
◯ f. Centre de traitement
◯ g. Prison, centre de détention

◯ h. Refuge pour personnes en situation d'itinérance (refuge d'urgence ou refuge pour victimes de violence familiale ou conjugale)

◯ i. Motel/hôtel (financé par la ville ou un programme pour les personnes en situation d'itinérance)

◯ j. Hébergement/logement de transition

◯ k. Hors refuge dans un lieu public (p. ex. la rue, les parcs, un abribus, une forêt, un campement ou un immeuble abandonné)

◯ l. Véhicule (voiture, fourgonnette, véhicule récréatif, camion, bateau)

◯ m. Incertain
(Indiquer le lieu probable) : _____ (B.-L.)

Cette question comprend une liste d'emplacements qui sont des refuges et d'autres qui n'en sont pas. Elle sera le principal outil pour déterminer si un répondant doit être considéré en situation d'itinérance aux fins du présent sondage. La procédure de sélection sera différente si vous sondez seulement les populations de base, ou si vous voulez inclure l'itinérance cachée. Pour les populations de base, les réponses de **h** à **l** servent à la sélection aux fins du sondage. Pour l'itinérance cachée, les réponses de **c** à **g** nécessitent que l'intervieweur effectue un suivi avec la question de sélection C1 (voir ci-dessous). Si le dénombrement des personnes en situation d'itinérance dans les lieux extérieurs a lieu pendant le jour, la question sera « Où avez-vous passé la nuit dernière? ».

Si le répondant indique qu'il ne sait pas où il passe la nuit, l'intervieweur devrait faire un suivi pour déterminer le type d'endroit où le répondant pourrait passer la nuit. Il est important d'éviter autant que possible les réponses « incertaines », car elles ne peuvent être utilisées pour l'analyse ou le dénombrement. Pour cette raison, les dénombrements des personnes en situation d'itinérance devraient être effectués la nuit, lorsque les gens ont déterminé l'endroit où ils vont rester, ou le lendemain pour enregistrer l'endroit réel.

Questions de base pour le sondage

Question de sondage 1

Est-ce que vous passerez la nuit avec des membres de votre famille ou quelqu'un d'autre?

- ☐ Aucun
- ☐ Partenaire
  [Indiquez leur numéro de sondage] : _____
- ☐ Enfant(s)/personne(s) à charge
  [Indiquez l'âge et le sexe] : _____
- ☐ Autre (peut inclure d'autres membres de la famille ou des amis)
- ☐ Refuse de répondre

Cette question est posée en premier afin de saisir ensemble les données sur la famille. Le numéro de sondage attribué aux partenaires qui répondent au sondage sera inscrit sur le questionnaire de chacun des autres membres adultes de la famille. L'âge et le sexe de chaque enfant à charge se trouvant avec le répondant au moment du dénombrement doivent être notés sur le questionnaire. Les familles ont des besoins de service différents. Ceci vous permettra de déterminer le nombre de familles en situation d'itinérance dans votre communauté et de mesurer les progrès dans la réduction de l'itinérance des familles. Dans le cas d'un sondage le lendemain, la question doit être : « Avez-vous passé la nuit dernière avec un membre de votre famille ou quelqu'un d'autre? »

Question de sondage 2

Quel âge avez-vous? [OU] En quelle année êtes-vous né(e)? [Si la personne n'est pas certaine, demander la meilleure estimation.]

- ◯ Âge (en années) : _____
  OU année de naissance : _____
- ◯ Ne sait pas
- ◯ Refuse de répondre

Les répondants peuvent donner leur âge ou leur année de naissance pour répondre à cette question. Ceci fournit de l'information de base sur l'âge de la population itinérante. Les jeunes, les adultes et les personnes âgées ont tous besoin d'approches et de services différents.

SÉNARIO : Pour ce sondage, « en situation d'itinérance » signifie toutes occasions où vous avez été sans logement permanent et sécuritaire, incluant les moments où vous avez dormi dans un refuge, dans la rue ou temporairement chez quelqu'un d'autre sans avoir votre propre domicile fixe (p. ex. d'un sofa à l'autre ou « couch surfing »).

Le but du scénario ci-dessus est d'assurer la cohérence des réponses aux questions ci-après. Certains répondants peuvent ne pas considérer leur situation comme une situation d'itinérance. Le texte aide à expliquer que l'hospitalité temporaire, par exemple, est également considérée comme de l'itinérance aux fins du présent sondage.

Question de sondage 3

Quel âge aviez-vous lorsque vous êtes retrouvé(e) en situation d'itinérance la première fois?

- ◯ Âge (en années) : _____
- ◯ Ne sait pas
- ◯ Refuse de répondre

Cette question vise à mieux comprendre les antécédents d'itinérance du répondant. Les personnes qui ont fait l'expérience de l'itinérance durant leur jeunesse courent un risque accru d'itinérance plus tard dans leur vie.

Questions de sondage 4	**En tout, pendant combien de temps avez-vous été en situation d'itinérance au cours de la dernière année?** [Il n'est pas nécesaire d'être exact, demander la meilleure estimation.] ◯ Durée : _____ jours/semaines/mois ◯ Ne sait pas ◯ Refuse de répondre Les enquêteurs devraient essayer d'obtenir la meilleure estimation possible. Cette question donne une indication de l'itinérance chronique possible Les réponses à cette question vous aideront à suivre les progrès de la communauté dans la réduction de l'itinérance chronique et peut vous aider à déterminer le nombre de personnes qui ont besoin de soutien au logement.
Question de sondage 5	**Avez-vous dormi dans un refuge d'urgence au cours de la dernière année? Par exemple, _____** **Note pour la communauté :** Donnez des exemples de refuges d'urgence et de refuges en cas de conditions météorologiques extrêmes. ◯ Oui ◯ Ne sait pas ◯ Non ◯ Refuse de répondre Le sondage doit comprendre des exemples de refuges d'urgence et d'autres solutions d'urgence à court terme, y compris les refuges en cas de conditions météorologiques extrêmes. Plusieurs communautés ont des données complètes sur l'utilisation des refuges, mais peu d'information sur la population itinérante qui n'utilise pas les refuges. Cette question peut donner de l'information sur la taille et les besoins de cette population. Pour les sondages des personnes dans les refuges, les enquêteurs peuvent indiquer « Oui ».

Question de sondage 6

Êtes-vous arrivé au Canada en tant qu'immigrant(e), réfugié(e), demandeur(euse) de statut de réfugié?

- ◯ Oui, immigrant(e)
- ◯ Oui, réfugié(e)
- ◯ Oui, demandeur(euse) du statut de réfugié
- ◯ Non
- ◯ Ne sait pas
- ◯ Refuse de répondre

[Si la réponse est oui] depuis quand êtes-vous au canada?

- ◯ Durée : _____ jours/semaines/mois /années
  OU date : _____ (jour/mois/année)
- ◯ Ne sait pas
- ◯ Refuse de répondre

La plupart des arrivants (immigrants et réfugiés) auront reçu de l'aide pour s'établir au Canada. Un grand nombre de nouveaux arrivants peut signaler un problème qui peut être résolu en amont afin de prévenir l'itinérance.

Question de sondage 7

Depuis combien de temps êtes-vous à (nom de la communauté) _____?

- ◯ Durée : _____
- ◯ Depuis toujours
- ◯ Ne sait pas
- ◯ Refuse de répondre

[Si une durée est mentionnée] où habitiez-vous avant de déménager ici?

- ◯ Indiquer la communauté et la province/le pays :
  _____
- ◯ Refuse de répondre

Certaines communautés voient de hauts taux de migration parmi leur population de personnes en situation d'itinérance. Les personnes récemment arrivées peuvent ne pas savoir où s'adresser pour obtenir des services dans la communauté. Cette question peut donner à votre communauté une indication du nombre de personnes récemment arrivées et de leurs besoins. La question de suivi permet de recueillir de l'information sur la migration entre communauté.

Sondage Question 8

Vous identifiez-vous comme membre des Premières Nations (avec ou sans statut), Métis, ou Inuit, ou avez-vous des ancêtres autochtones de l'Amérique du Nord? [Si oui, veuillez préciser.]

> **Note pour la communauté :** La formulation de cette question peut être modifiée selon ce qui convient à votre communauté. Par exemple, vous pouvez faire la liste des Premières Nations.

- ◯ Oui, Premières Nations
- ◯ Oui, Métis
- ◯ Oui, Inuit
- ◯ Oui, ascendance autochtone
- ◯ Non
- ◯ Ne sait pas
- ◯ Refuse de répondre

Vous pourriez envisager la possibilité d'ajouter « Autochtone » ou toute autre terminologie utilisée à l'échelle locale, en consultation avec votre communauté. Assurez-vous que le langage utilisé est respectueux et bien compris par les répondants éventuels. Les équipes responsables du sondage devraient donner des exemples adaptés au contexte local qui soient aussi inclusifs que possible. Les Autochtones sont souvent surreprésentés dans la population en situation d'itinérance. Cette question peut donner plus d'information sur cette population et permettre de suivre les progrès pour combler leurs besoins.

Question de sondage 9

Avez-vous déjà servi dans les forces armées canadiennes ou la GRC?

Précision : Les Forces armées comprennent la Marine, l'Armée ou l'Aviation royale canadienne.

- ◯ Oui, dans les forces
- ◯ Oui, dans la GRC
- ◯ Les forces et la GRC
- ◯ Non
- ◯ Ne sait pas
- ◯ Refuse de répondre

Cette question a récemment été ajoutée au SISA pour obtenir plus d'information sur l'utilisation des refuges par les anciens combattants. Les dénombrements ponctuels apportent un éclairage supplémentaire à leur expérience comme personne en situation d'itinérance qui ne sont pas dans les refuges. De plus, les anciens membres des forces armées canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada peuvent être admissibles à de l'aide du ministère des Anciens Combattants et profiter de groupes d'entraide.

Question de sondage 10

Lors de votre enfance ou votre adolescence, avez-vous déjà été en famille d'accueil ou dans un foyer de groupe pour les jeunes? [Remarque : Cette question s'applique seulement aux programmes de protection à l'enfance.]

Note pour la communauté : Veuillez inclure les programmes provinciaux de protection à l'enfance.

- ◯ Oui
- ◯ Non
- ◯ Ne sait pas
- ◯ Refuse de répondre

Le but de cette question est de déterminer le nombre de répondants qui ont de l'expérience en protection de l'enfance, c'est-à-dire qui ont vécu loin de leur foyer familial et sont demeurés dans une famille d'accueil ou dans un foyer de groupe soutenu par le système de protection de l'enfance. Vous devriez utiliser la langue propre à votre province pour cette question de sorte qu'elle soit comprise par les intervieweurs et les répondants. Cette question ne porte pas sur l'expérience acquise dans d'autres types de foyers de groupe (p. ex. dans le système correctionnel).

Survey Question 11

En ce moment, vous identifiez-vous comme ayant l'un des enjeux de santé suivants?

- Maladie ou condition médicale (p. ex. le diabète, l'arthrite, le VIH, la tuberculose])
  - ◯ Oui ◯ Ne sait pas
  - ◯ Non ◯ Refuse de répondre
- Incapacité physique (p. ex. mobilité réduite, dextérité ou capacités)
  - ◯ Oui ◯ Ne sait pas
  - ◯ Non ◯ Refuse de répondre
- Trouble d'apprentissage ou limitations cognitives (p. ex. TDAH, dyslexie, trouble du spectre de l'autisme, lésions cérébrales)
  - ◯ Oui ◯ Ne sait pas
  - ◯ Non ◯ Refuse de répondre
- Problème de santé mental (p. ex. dépression, SSPT, trouble bipolaire)
  - ◯ Oui ◯ Ne sait pas
  - ◯ Non ◯ Refuse de répondre
- Problème de consommation de substances (p. ex. tabac, alcool, opiacés)
  - ◯ Oui ◯ Ne sait pas
  - ◯ Non ◯ Refuse de répondre

Ces questions ont pour objectif de déceler la prévalence des problèmes de santé chez les personnes en situation d'itinérance. Ces problèmes peuvent avoir des répercussions particulières sur les services, comme le besoin de logements accessibles. La question demande aux personnes de se manifester. Les intervieweurs ne devraient pas pousser le répondant, mais noter les réponses données. Il est possible que certains répondants ne considèrent pas certains aspects comme un problème (p. ex. l'usage du tabac). Les intervieweurs peuvent se référer aux exemples

donnés pour clarifier les termes. Ces exemples ne constituent pas une liste exhaustive, mais visent seulement à clarifier quels types de défis relèvent de chaque terme. Les communautés peuvent envisager d'aller au-delà de cette liste pour poser des questions sur d'autres défis, ou peuvent diviser ces grandes catégories en défis particuliers, au besoin (p. ex. les lésions cérébrales acquises, l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtal(e).

Question de sondage 12

À quel genre vous identifiez-vous? [Montrer la liste.]

- ◯ Homme
- ◯ Femme
- ◯ Bispirituel(le)
- ◯ Homme trans
- ◯ Femme trans
- ◯ Non-binaire (genre queer)
- ◯ Non énuméré : _____
- ◯ Ne sait pas
- ◯ Refuse de répondre

Comme la question sur l'âge, cette question sert à recueillir des renseignements démographiques de base sur la population des personnes en situation d'itinérance. L'intervieweur montre les choix de réponse au répondant pour qu'il déclare une appartenance à un groupe. Il faut donner des précisions pour les réponses « Non énuméré ».

Question de sondage 13

Comment décrivez-vous votre orientation sexuelle, par exemple : hétérosexuel, gai, lesbienne? [Montrer la liste.]

- ◯ Hétérosexuel(le)
- ◯ Gai
- ◯ Lesbienne
- ◯ Bisexuel(le)
- ◯ Bispirituel(le)
- ◯ Pansexuel(le)
- ◯ Asexuel(le)
- ◯ Queer
- ◯ En questionnement
- ◯ Non énuméré : _____
- ◯ Ne sait pas
- ◯ Refuse de répondre

Dans les sondages précédents, on a constaté que les jeunes étaient plus susceptibles de se déclarer comme étant membres de la communauté LGBTQ2. Cette question vise à mieux comprendre leurs besoins et à améliorer la prestation des services. L'intervieweur montre les choix de réponse au répondant pour qu'il déclare une appartenance à un groupe. Il faut donner des précisions pour les réponses « Non énuméré ».

Question de sondage 14

Qu'est-ce qui a causé la perte de votre plus récent logement? [Remarque : Ne pas lire les options. Cochez toutes les réponses applicables. « Logement » n'inclut pas les situations temporaires (p. ex. dormir « d'un sofa à l'autre ») ou les séjours dans un refuge. Faites un suivi de la raison si le répondant dit qu'il a été expulsé ou qu'il a choisi de partir.]

- ☐ Revenu insuffisant pour un logement (p. ex. perte d'une prestation, de revenu ou d'emploi)
- ☐ Logement insalubre/non sécuritaire
- ☐ Bâtiment vendu ou renové
- ☐ Propriétaire à emménagé
- ☐ Conflit propriétaire/locataire
- ☐ Plainte (p. ex. animaux de compagnie, bruit, dommages)
- ☐ Victime de discrimination
- ☐ A quitté la communauté/ déménagé
- ☐ Conflit avec : le conjoint/partenaire
- ☐ Conflit avec : un parent/tuteur
- ☐ Conflit avec : autre
  [Inscrire la réponse] : _____
- ☐ Subi de mauvais traitements par : conjoint/partenaire
- ☐ Subi de mauvais traitements par : parent/tuteur
- ☐ Subi de mauvais traitements par : autre
  [Inscrire la réponse] : _____
- ☐ Départ d'un membre de la famille
- ☐ Problème de santé physique

- ☐ Problème de santé mentale
- ☐ Problème de consommation de substances
- ☐ Hospitalisation ou en programme de traitement
- ☐ Incarcération (prison)
- ☐ Autre raison
  [Inscrire la réponse] : _____
- ☐ Ne sait pas
- ☐ Refuse de répondre

À quand remonte cet événement (votre perte de logement la plus récente)? [Demander la meilleure estimation.]

- ◯ Durée : _____ jours/semaines/mois/années
- ◯ Ne sait pas
- ◯ Refuse de répondre

Ceci est une question ouverte pour laquelle des catégories sont données. Les intervieweurs sélectionnent les catégories qui conviennent le mieux à la réponse à la question. Ces réponses peuvent aider à déterminer les trajectoires qui mènent à l'itinérance dans votre communauté et les domaines d'action où les interventions pour prévenir l'itinérance peuvent être menées. Les intervieweurs devraient faire un suivi auprès du répondant si la raison n'est pas claire. Par exemple, si le répondant dit qu'il a été expulsé, l'intervieweur peut lui demander ce qui l'a mené à l'expulsion.

Question de sondage 15

Quelles sont vos sources de revenus? [Il faut rappeler que ce sondage est anonyme. Lire la liste et cocher les choix qui s'appliquent.]

- ☐ Emploi à temps plein
- ☐ Emploi à temps partiel
- ☐ Emploi occasionnel (p. ex. travail contractuel)
- ☐ Sources de revenus informelles (p. ex. retour de bouteilles, mendicité)
- ☐ Dons d'argent par la famille/les amis

- ☐ Assurance-emploi
- ☐ Prestations d'invalidité (p. ex. nom d'une prestation d'invalidité provinciale)
- ☐ Prestations aux aînés (p. ex. RPC/SV/SRG)
- ☐ Bien-être social/aide sociale (nom d'une prestation provinciale)
- ☐ Prestations aux anciens combattants/ACC
- ☐ Prestations fiscales pour familles et enfants
- ☐ Remboursement de TPS/TVQ
- ☐ Somme d'argent d'un organisme de services
- ☐ Autre source : _____
- ☐ Aucun revenu
- ☐ Refuse de répondre

Ceci est une question ouverte pour laquelle des catégories sont données, incluant celles reliées à l'emploi, aux sources informelles (p. ex. retour de bouteilles), aux avantages fiscaux, à la famille et aux amis. Cette question peut être utilisée pour déterminer les sources d'aide qui sont utilisées et celles qui ne le sont pas. Par exemple, elle pourrait indiquer si oui ou non les personnes âgées en situation d'itinérance reçoivent la Pension de la sécurité de la vieillesse ou le Supplément de revenu garanti. Les intervieweurs peuvent rappeler aux répondants que le sondage est anonyme s'ils craignent que l'information ne soit liée à leur nom.

Familles et enfants

La question sur la famille demande au répondant l'âge et le sexe de chaque enfant à charge se trouvant avec lui au moment du dénombrement. Chaque formulaire de sondage devrait avoir un *numéro de sondage* unique pouvant servir d'identificateur anonyme pour le répondant. Dans le cas des partenaires, chacun devrait avoir son numéro indiqué sur le formulaire de sondage de son ou sa partenaire. Ceci permet de garder ensemble l'information de la famille et peut donner de l'information sur la taille de la famille. Les autres membres de la famille (parents, grands-parents, etc.) ne sont pas liés.

Ajouter aux questions de base

Les questions de base offrent certains renseignements démographiques sur la population des personnes en situation d'itinérance, mais vous pouvez envisager d'ajouter d'autres questions pour votre dénombrement local. Il faut choisir les questions avec soin cependant, car on limite normalement la durée du sondage à quinze minutes ou moins (à quelques exceptions près).

Quelles questions devriez-vous ajouter? L'Observatoire canadien sur l'itinérance (OCI), en collaboration avec plusieurs communautés, a préparé une série de questions qui peuvent être ajoutées aux questions de base. Ces questions ne sont pas obligatoires pour l'approche de Vers un chez-soi, mais vous pouvez les étudier afin de voir si elles répondent aux besoins d'information de votre communauté. Ces questions sont accessibles en ligne à l'adresse suivante :
www.homelesshub.ca/sites/default/files/FR_PiT_Count_Toolkit.pdf

Inclure les personnes en situation d'itinérance cachée

Bien qu'il soit impossible de dénombrer les personnes en situation d'itinérance cachée dans un dénombrement ponctuel, la réalisation d'un sondage auprès de ces dernières peut fournir des renseignements utiles à leur sujet et sur leurs besoins en services. Le principal défi associé à cette approche est de formuler des questions qui permettent de sélectionner les personnes en situation d'itinérance cachées et d'éliminer celles qui ont accès à un logement stable. Le défi réside en partie dans la difficulté à définir l'itinérance cachée. Un groupe de travail composé de représentants communautaires et de chercheurs a été formé pour formuler un ensemble de questions recommandées.

L'approche consiste à poser des questions de suivi aux personnes qui indiquent, à la question de sélection C, qu'elles habitent chez quelqu'un d'autre ou à un autre endroit et qu'il n'est pas clair qu'elles vivent une situation d'itinérance. Les questions de suivi ciaprès sont alors recommandées :

Questions de sélection recommandée sur l'itinérance cachée

Question de sélection C1 **Avez-vous accès à une résidence ou vous pouvez demeurer en toute sécurité aussi longtemps que vous le voulez?**

◯ Oui ◯ Ne sait pas
◯ Non ◯ Refuse de répondre

Cette question vise à exclure les personnes qui ont accès à un logement sécuritaire et stable, où elles ne demeurent pas le soir du dénombrement. Il peut s'agir, par exemple, de personnes qui visitent la ville et demeurent chez un ami ou qui font la garde d'un domicile. Les personnes qui répondent non ou disent ne pas savoir sont incluses dans le sondage.

Il importe de souligner qu'il y aura toujours des exceptions, qui peuvent entraîner l'exclusion de personnes qui auraient dû être incluses (résultats faussement négatifs) ou la sélection de personnes qui auraient dû être exclues (résultats faussement positifs), mais c'est le cas de toutes les solutions de rechange envisagées. En offrant une formation judicieuse aux bénévoles au sujet des populations que vous voulez joindre dans le sondage, ceux-ci pourront discerner les personnes à inclure et à exclure.

Mise en œuvre du sondage des personnes qui sont dans les refuges

■ **Préparation**

Dans la plupart des communautés, les clients des refuges constituent la majeure partie des personnes recensées dans le cadre du dénombrement ponctuel. Il faudrait communiquer, tôt dans le processus, avec les dirigeants des refuges afin d'obtenir leur appui pour le dénombrement. Chaque refuge devrait identifier un contact clé qui sera

présent le soir du dénombrement. Si vous désirez utiliser les données des systèmes des refuges, vous devriez établir et conclure une Entente sur la transmission des données avec le refuge s'il n'existe pas encore une telle entente.

Certains dirigeants de refuges pourraient avoir des réticences à ce que des équipes de sondage viennent dans leurs installations. Selon la taille et les ressources des refuges, il est possible que certains refuges demandent à des membres de leur personnel (qui recevraient la même formation que les bénévoles) de procéder au dénombrement. Cela pourrait être le cas en particulier dans les refuges pour personnes victimes de violence conjugale.

Les dirigeants de certains autres refuges pourraient refuser de divulguer les données relatives à leurs clients. Dans ces cas, il faut chercher à obtenir toute l'information que les dirigeants sont prêts à fournir. Au moins, ces informations devraient inclure le nombre de clients que leurs refuges accueillent le soir du dénombrement. Dans les plus grandes communautés, il pourrait être possible d'utiliser les données provenant de refuges similaires pour estimer les caractéristiques des clients dans les refuges pour lesquels on ne peut obtenir de données autrement.

■ Nombre

Dans la mesure du possible, votre dénombrement (ou énumération) des personnes dans un refuge devrait être éclairé par les données des systèmes. Si vous ne pouvez utiliser les données des systèmes, il est recommandé de demander des renseignements aux refuges. Vous trouverez des options pour ce faire dans la Trousse d'outils sur les dénombrements ponctuels :

www.homelesshub.ca/sites/default/files/FR_PiT_Count_Toolkit.pdf.

■ Approche du sondage

Les intervieweurs (le personnel du refuge ou les bénévoles) peuvent choisir de réaliser un sondage complet ou de procéder à un échantillonnage en fonction du nombre de personnes qui se trouvent dans le refuge le soir du dénombrement. Parce que certains refuges acceptent les arrivées très tardives, vous voudrez peut-être envisager de mener le sondage le lendemain. Cela peut être particulièrement utile pour les personnes qui ne peuvent donner leur consentement au sondage le soir du dénombrement. Consultez chaque refuge afin de déterminer le moment optimal pour réaliser le sondage.

■ **Consentement**

Les intervieweurs doivent obtenir le consentement de la personne avant de procéder avec le questionnaire. Il est important d'obtenir le consentement du répondant afin de s'assurer qu'il soit conscient que la confidentialité sera maintenue et comprenne comment ses réponses seront utilisées.

■ **Sélection**

Pour dénombrer les personnes se trouvant dans les refuges, seules les questions de sélection A et B sont nécessaires pour confirmer que vous sondez seulement les clients qui y passent la nuit.

■ **Questionnaire**

Il y a **15** questions de base dans le sondage qui s'adresse aux personnes en situation d'itinérance qui sont dans les refuges. Les intervieweurs devraient poser chaque question exactement comme elle est écrite afin d'assurer l'uniformité de l'interprétation de la question.

■ **Rétribution et activités brise-glaces**

Les brise-glaces servent à obtenir la participation de la personne, tandis que la rétribution peut être considérée comme une forme de reconnaissance du temps que la personne a consacré au questionnaire. Les brise-glaces sont normalement de petits articles (p. ex. un billet de transport collectif, une barre granola) qui sont remis au moment d'amorcer la conversation, tandis qu'une rétribution est normalement remise après que la personne a été sélectionnée pour le sondage. La rétribution peut prendre la forme de petits articles (p. ex. des bas, des articles de toilette, une collation) ou des cartes cadeaux (p. ex. d'un café ou d'une épicerie). Ceux-ci peuvent être achetés ou des dons peuvent être sollicités avant le dénombrement.

■ **Services**

Si cela n'a pas déjà été fait par le personnel du refuge ou du programme de logement, vous pourriez vouloir utiliser le dénombrement ponctuel comme une occasion de fournir de l'information sur les services disponibles. Certaines communautés offrent aux répondants une liste de services disponibles dans la communauté. Selon les réponses au sondage, les répondants peuvent être admissibles à divers programmes de soutien. Par exemple, les personnes qui sont en situation d'itinérance de façon chronique peuvent être admissibles à un programme Logement d'abord, les aînés à la Sécurité de la vieillesse ou au Régime de pensions du Canada, et les anciens combattants aux programmes

offerts par Anciens Combattants Canada. Le personnel du refuge peut effectuer un suivi auprès des répondants afin de prendre les mesures appropriées pour connaître leur admissibilité.

Mise en œuvre du sondage des personnes qui ne sont pas dans les refuges

- **Préparation**

  Le coordonnateur et les membres du comité local, le cas échéant, détermineront les emplacements qui seront visés par le sondage. Des cartes indiquant l'itinéraire à suivre devraient être préparées pour chaque équipe de sondage.

- **Nombre**

  Le nombre de personnes dans les lieux extérieurs est établi en fonction des formulaires de sondage retournés qui comptent des personnes passant la nuit hors des refuges (question de sélection C). Si votre communauté a décidé d'inclure les personnes en situation d'itinérance observées, chaque intervieweur devrait recevoir une feuille de contrôle en plus des formulaires de sondage (consulter la Plateforme d'apprentissage sur l'itinérance pour obtenir des exemples). La feuille de contrôle permet de noter les personnes qui ne participent pas au dénombrement. Le nombre de personnes en situation d'itinérance observées serait ajouté au nombre total des sondages.

- **Approche du sondage**

  Les équipes responsables du sondage devraient aborder toutes les personnes qu'elles rencontrent pour leur poser les questions de sélection. Dans certaines communautés, on a remarqué que les gens hésitent à participer à un « sondage sur l'itinérance », c'est pourquoi on l'appelle « sondage sur les besoins en logement » dans le scénario recommandé, mais il doit être clair que l'objectif consiste à mieux comprendre l'itinérance.

- **Consentement**

  Comme c'est le cas pour le sondage auprès des personnes en situation d'itinérance qui sont dans les refuges, les intervieweurs doivent obtenir le consentement des personnes avant de procéder avec le questionnaire. Il faut obtenir le consentement du répondant afin de s'assurer qu'il soit conscient que la confidentialité sera maintenue et comprenne comment ses réponses seront utilisées.

■ **Sélection**

Il faut poser les trois questions de sélection durant le sondage des personnes hors des refuges.

■ **Questionnaire**

Le sondage des personnes en situation d'itinérance qui ne sont pas dans les refuges comprend **15** questions de base. Les intervieweurs devraient poser chaque question exactement comme elle est écrite afin d'assurer l'uniformité de l'interprétation de la question, mais c'est possible de donner des clarifications si nécessaire.

■ **Rétribution et brise-glaces**

Les brise-glaces servent à obtenir la participation de la personne, tandis que la rétribution peut être considérée comme une forme de reconnaissance du temps que la personne a consacré au questionnaire. Les brise-glaces sont normalement de petits articles (p. ex. un billet de transport collectif, une barre granola) qui sont remis au moment d'amorcer la conversation, tandis qu'une rétribution est normalement remise après que la personne a été sélectionnée pour le sondage. La rétribution peut prendre la forme de petits articles (p. ex. des bas, des articles de toilette, une collation) ou des cartes cadeaux (p. ex. d'un café ou d'une épicerie). Ceux-ci peuvent être achetés ou des dons peuvent être sollicités avant le dénombrement.

■ **Services**

Si possible, vous devriez offrir de trouver un refuge à la personne pour la nuit. Vous pouvez également décider de vous servir du dénombrement ponctuel comme une occasion de fournir de l'information sur les services disponibles. Certaines communautés offrent aux répondants une liste des services disponibles dans la communauté. Selon leurs réponses au sondage, les répondants peuvent être admissibles à divers programmes de soutien. Par exemple, les personnes qui sont en situation d'itinérance de façon chronique peuvent être admissibles à un programme Logement d'abord, les aînés à la Sécurité de la vieillesse ou au Régime de pensions du Canada, et les anciens combattants aux programmes offerts par Anciens Combattants Canada. Le personnel peut explorer ces options de façon routinière; il faut donc travailler étroitement avec eux lors du sondage afin de s'assurer qu'il n'y a pas dédoublement des efforts.

5

APRÈS LE DÉNOMBREMENT PONCTUEL

Le volume de travail nécessaire après la réalisation du dénombrement ponctuel ne devrait pas être sous-estimé. Selon la taille de la communauté et le nombre de questionnaires remplis, l'entrée, le nettoyage et l'analyse des données peuvent prendre des semaines après le dénombrement. Vous devrez également établir une stratégie de communication à mettre en œuvre pour partager les résultats après le dénombrement. Le travail du comité local sur le dénombrement ponctuel se poursuivra après la journée du dénombrement alors qu'il examinera ce qui a bien fonctionné, ce qui peut être amélioré et ce qui peut être envisagé pour les prochains dénombrements.

Le lendemain

- **Collecte des questionnaires**

  Les questionnaires remplis doivent être recueillis auprès des refuges et des équipes responsables du sondage la nuit du sondage ou le matin suivant, au plus tard. Ramasser les questionnaires rapidement réduit la probabilité qu'ils soient perdus ou endommagés.

- **Reconnaissance des contributions**

  Un dénombrement ponctuel ne peut être effectué sans la contribution d'un ensemble de partenaires, dont les membres du comité local sur le dénombrement ponctuel, les refuges locaux, les bénévoles, les donateurs, ainsi que tout organisme local ayant été consulté. Un court message de remerciement peut leur être transmis immédiatement après le dénombrement afin de reconnaître leur investissement en temps ou en argent, lequel a contribué au succès du dénombrement. Cela encourage leur participation continue à la résolution du problème de l'itinérance et augmente les chances qu'ils appuient les dénombrements futurs.

Gestion et analyse des données

On peut utiliser le module du dénombrement du SISA pour faciliter l'entrée et l'analyse des données ainsi que la production de rapports. Chaque réponse est entrée dans le logiciel et les données sont sauvegardées, qu'il s'agisse de réponses aux questions de base ou à toute question ajoutée par votre communauté. Une fois l'entrée des données effectuée, on peut les exporter sous forme de feuille de calcul. Le logiciel peut générer un rapport de base sur le dénombrement ponctuel, fondé sur les questions de base, ou encore produire des rapports personnalisés qui tiennent compte des questions supplémentaires. Il est recommandé de procéder à un nettoyage des données avant d'utiliser ces rapports. Le logiciel peut être utilisé pour la transmission protégée des résultats à EDSC.

Du soutien sera disponible pour l'installation et l'utilisation du logiciel par l'intermédiaire du Centre de soutien à la clientèle du SISA :
srv144.services.gc.ca/cgi-bin/emailform/index.aspx?GoCTemplateCulture=fr-CA&section=hifis_support

Stockage des données et confidentialité

Les réponses au dénombrement ponctuel devraient être anonymes. Les questionnaires ne doivent pas indiquer le nom du répondant ni aucun autre identificateur personnel. Même sans identificateur, les réponses peuvent parfois être utilisées pour identifier des personnes en particulier. Pour réduire un tel risque, les données doivent être stockées sur un ordinateur ou un serveur sécurisé, avec un accès limité. Si possible, le fichier devrait être protégé par un mot de passe. Les réponses personnelles ou les données brutes ne devraient jamais être présentées ou rapportées. Il faudrait demander aux bénévoles et aux chercheurs qui travaillent avec les données de signer une entente de confidentialité.

Les versions papier des questionnaires remplis devraient être conservées dans un endroit sécurisé (p. ex. un classeur verrouillé). Il serait bon de garder ces versions papier entre chaque dénombrement ponctuel au cas où l'entrée des données devait être vérifiée. Lorsqu'elles ne sont plus nécessaires, les versions papier devraient être déchiquetées ou détruites de toute autre façon.

Si votre communauté recueille des noms dans le cadre de son dénombrement ponctuel (p. ex. pour créer un registre de personnes en situation d'itinérance), veuillez vous assurer que les données transmises à EDSC soient rendues anonymes, afin que personne ne puisse être identifié.

Nettoyage des données

Une fois les questionnaires transmis à un emplacement central, l'entrée des données devrait commencer aussitôt que possible. Vous pourriez établir une entente avec une université ou un collège local pour effectuer l'entrée des données. En échange de l'accès aux données, l'université ou le collège peut être prêt à offrir un soutien pour l'entrée, le nettoyage et l'analyse des données.

Afin de réduire la probabilité d'erreurs durant le processus d'entrée des données, il est recommandé d'entrer chaque questionnaire dans deux bases de données distinctes, puis de comparer les réponses afin de déceler les incohérences. Les versions papier des formulaires peuvent être consultées afin de vérifier les réponses en cas d'incohérences.

Une personne-ressource pour chaque équipe responsable du sondage devrait être disponible durant ce processus afin d'offrir des clarifications s'il y a des ambiguïtés dans les réponses écrites. Des exemples de telles ambiguïtés peuvent inclure :

- une écriture ou des marques illisibles;
- des réponses multiples à une question n'exigeant qu'une seule réponse;
- des réponses manquantes;
- des réponses irréalistes (p. ex. une date de naissance en 1901, un ancien combattant de 16 ans).

Une fois la saisie des données terminée, elle doit être vérifiée afin de déceler les données suspectes (p. ex. un ancien combattant âgé de 16 ans) ou les dédoublements (en d'autres termes, déterminer les personnes qui ont répondu deux fois au sondage). Néanmoins, vous devrez revoir manuellement les données pour vérifier si elles renferment des erreurs. Par exemple, lorsque deux entrées ont des réponses semblables pour plusieurs variables démographiques (p. ex. âge, sexe, état d'ancien combattant, déclaration d'identité autochtone), il peut s'agir d'un dédoublement. Il est à noter que lorsque vous avez un grand nombre de répondants, il y a plus de chances de trouver des personnes avec des variables démographiques semblables, et donc la norme pour le dédoublement doit avoir un seuil plus élevé. Afin de faciliter le processus, vous pouvez consulter un spécialiste de la statistique pour établir une norme pratique.

Analyse et interprétation des données

Dénombrement

Le dénombrement de base s'entend du nombre total de personnes qui ont dormi dans un refuge et celles qui ont dormi dans un lieu extérieur le soir du dénombrement. Puisque ce nombre est uniquement fondé sur les populations de base, il peut être comparé au fil des années et il peut être totalisé pour l'ensemble des communautés. Cependant, ce nombre n'est pas parfait (certaines personnes en situation d'itinérance dans les lieux extérieurs peuvent refuser d'être sondées) mais il correspond au nombre minimal de personnes en situation d'itinérance le soir du dénombrement.

Il est calculé de la façon suivante :

Le nombre de personnes dans les **refuges** (y compris les refuges en cas de phénomène météorologique extrême et les refuges pour femmes victimes de violence)

+

Le nombre de personnes dans les **programmes de logements de transition**

+

Le nombre de personnes désignées comme des personnes en situation d'itinérance **dans les lieux extérieurs** (qui ont mentionné un lieu hors des refuges durant le sondage + les personnes observées, le cas échéant)

Résultats du sondage

Avant d'analyser les données, il est important de vous souvenir qu'un dénombrement ponctuel ne devrait pas être considéré comme représentatif de toutes les personnes qui sont en situation d'itinérance dans votre communauté. Parce qu'il est effectué en une seule journée, il est plus probable qu'on y retrouve des personnes en situation d'itinérance chroniques, à long terme, que des personnes qui ne vivent que quelques épisodes d'itinérance. Comme mentionné auparavant, il s'agit d'une évaluation ponctuelle des personnes qui sont en situation d'itinérance le jour du dénombrement.

Le SISA peut générer un certain nombre de rapports fondés sur les questions de base. Cela vous donnera des renseignements démographiques fondamentaux sur les répondants. Cela inclut, entre autres, des renseignements sur l'âge, le sexe, l'état d'ancien combattant et le statut d'autochtone.

S'il s'agit du premier dénombrement de votre communauté, les analyses seront relativement simples, et examineront les relations entre les différents facteurs. Lorsque vous aurez effectué deux ou plusieurs dénombrements, vous pourrez examiner les changements survenus dans le temps. Pour ces analyses, il est recommandé d'utiliser un programme statistique (p. ex. SPSS, SAS, Stata). Si vous n'avez pas les capacités nécessaires pour effectuer de telles analyses à l'interne, vous pourriez embaucher un consultant ou établir une entente avec un collège ou une université.

Transmission des résultats à EDSC

Il a été demandé aux communautés qui reçoivent du soutien pour participer au dénombrement ponctuel coordonné d'envoyer leurs résultats à EDSC. Le SISA est doté d'une fonction servant à transmettre les résultats de façon sécurisé à EDSC une fois les données entrées et nettoyées.

Les résultats de chaque communauté ne seront jamais rendus publics. Les données de votre communauté serviront plutôt à établir une image pancanadienne de l'itinérance. Elles serviront à améliorer notre compréhension des personnes touchées par l'itinérance, ainsi que des programmes de soutien nécessaires pour les aider à trouver un logement sûr. Vous trouverez des rapports antérieurs sur la page des publications de la stratégie Vers un chez-soi :
www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/sans-abri/publications-bulletins.html

Communication des résultats

Un fois le dénombrement terminé, il peut y avoir beaucoup d'anticipation dans la communauté, en particulier chez les partenaires du projet, pour connaître les résultats. Selon la taille de l'ensemble des données, le processus de saisie, de nettoyage et d'analyse des données peut prendre des semaines. Certaines communautés rédigent un rapport préliminaire comportant quelques détails (p. ex. une énumération de données démographiques de base), suivi d'un rapport complet. Vous trouverez des liens vers

des rapports sur les dénombrements ponctuels préparés par des communautés dans les profils des communautés sur le site Web du Rond-point de l'itinérance (disponible en Anglais seulement) :

www.homelesshub.ca/CommunityProfiles

Communication avec la communauté. Les premiers résultats devraient être publiés dès que possible et peuvent inclure la taille de la population en situation d'itinérance et certains résultats démographiques. La communauté, ayant investi temps et argent dans ce dénombrement, attendra les résultats avec impatience. Préparez-vous à ce que les médias accordent beaucoup d'attention au dénombrement, particulièrement si c'est le premier que votre communauté mène. Une communication hâtive peut aider à garder les intervenants engagés et intéressés à trouver des solutions. Cela peut être fait par un communiqué de presse ou une annonce, la mise à jour d'un site Web ou un message sur les médias sociaux. Vous pouvez également envisager d'organiser une rencontre communautaire publique pour discuter des résultats.

Communication avec les personnes en situation d'itinérance. Bon nombre de personnes en situation d'itinérance auront pris le temps de répondre au questionnaire. Bien qu'elles aient pu recevoir une rétribution minime pour leur temps, il est important de souligner leur contribution et d'indiquer comment le dénombrement ponctuel peut permettre de fournir une aide à d'autres personnes qui vivent une situation d'itinérance tout comme à eux. Malheureusement, certaines de ces personnes peuvent encore être en situation d'itinérance lors de dénombrements futurs et, plus elles comprennent l'importance du dénombrement, plus elles seront prêtes à y participer de nouveau. Vous pourriez travailler avec les refuges ainsi que d'autres services de première ligne afin de déterminer la meilleure stratégie de communication.

Planification du prochain dénombrement

Le comité local sur le dénombrement ponctuel devrait se réunir de nouveau après le dénombrement afin d'examiner ce qui a bien fonctionné et ce qui peut être amélioré pour les prochains dénombrements. Vous devriez envisager effectuer un sondage anonyme auprès des partenaires et des bénévoles. La rétroaction des bénévoles, en particulier, fournira des renseignements sur la façon dont le dénombrement s'est déroulé sur le terrain. Comment le sondage a-t-il été mis en œuvre? Les équipes responsables du sondage ont-elles utilisé le libellé standard des questions? Le choix des emplacements ou la méthode d'échantillonnage ont-ils fait en sorte que des populations importantes ont été ignorées? Est-ce que la population en situation d'itinérance était motivée à participer au sondage ou a-t-elle

évité les équipes responsables? Les réponses à ces questions et à d'autres aideront votre comité local sur le dénombrement ponctuel à améliorer la mise en œuvre des prochains dénombrements.

Si possible, gardez les membres du comité engagés entre les dénombrements. Dans certaines communautés qui effectuent des dénombrements annuels, la planification du prochain dénombrement commence aussitôt que le dernier est terminé. Les membres du comité peuvent vouloir se réunir lorsque certaines étapes clés sont franchies (p. ex. la publication du rapport préliminaire, la réalisation des analyses finales, la réalisation de l'examen après le dénombrement, etc.).

OÙ TROUVER PLUS D'INFORMATION?

Des ressources sont disponibles au sein des communautés qui ont effectué des dénombrements et d'organisations qui appuient les dénombrements ponctuels. Veuillez noter que ce n'est pas toute l'information figurant dans ces ressources qui s'harmonisera nécessairement avec l'approche canadienne du dénombrement ponctuel, mais vous voudrez peut-être consulter ces ressources pour vous aider à mettre en œuvre votre dénombrement ponctuel.

La plateforme d'apprentissage sur l'itinérance

La plateforme d'apprentissage sur l'itinérance comprend des cours sur les dénombrements ponctuels qui renferment un ensemble d'outils et de ressources élaborés pour appuyer la mise en œuvre des dénombrements ponctuels, incluant des modèles de formulaires de sondage qui peuvent être adaptés par votre communauté :

- Planification
- Mobilisation des intervenants
- Mobilisation des médias
- Formation des bénévoles
- Gestion des bénévoles
- Formulaires de sondage et feuilles de contrôle
- Gestion et analyse des données
- Production de rapport

Elle permet aussi aux intéressés de poser des questions, d'échanger des leçons apprises et des ressources et d'améliorer notre compréhension collective des dénombrements ponctuels au Canada.

www.plateformeapprentissageitinerance.ca/cours/denombrements-ponctuels

Trousse d'outils sur les dénombrements ponctuels

La trousse comprend des modèles facultatifs, des modules, des études de cas et des directives supplémentaires afin de faciliter chaque étape de la mise en œuvre d'un dénombrement ponctuel. Elle comprend aussi des directives précises sur la mobilisation des jeunes et des communautés autochtones dans la planification et la mise en œuvre d'un dénombrement ponctuel. Cette trousse a été élaborée par l'Observatoire canadien sur l'itinérance.

www.homelesshub.ca/sites/default/files/FR_PiT_Count_Toolkit.pdf

Rapports canadiens sur les dénombrements ponctuels

De nombreuses communautés ont effectué périodiquement des dénombrements ponctuels au Canada. Les rapports sur ces dénombrements sont des références utiles pour obtenir des exemples de mise en œuvre locale de dénombrements ponctuels et savoir comment les résultats sont analysés et transmis à la communauté. De nombreux rapports sont archivés sur les profils communautaires du Rond-point de l'itinérance :
www.homelesshub.ca/CommunityProfiles

Campagne Prêt pour zéro

Ce site décrit la campagne et ce que comporte une semaine du registre. Si votre communauté souhaite participer à la campagne et envisage entreprendre conjointement un dénombrement ponctuel et une semaine du registre, des ressources supplémentaires sont disponibles sur le site Web de Prêt pour Zéro :
fr.bfzcanada.ca/